



Le courrier

N° 3

Juin 2008

Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne

www.cartels-constituants.fr

*Association membre de l'Inter Associatif Européen de Psychanalyse
Association membre de Convergencia, Mouvement Lacanien pour la Psychanalyse Freudienne*

Siège social : 80, rue Ménilmontant 75020 Paris- tél. et fax : 01 42 54 39 84

Sommaire

Comptes-rendus

Réunion du bureau, Lucía Ibáñez Márquez	4
Traces du 30 mars, Martine Delaplace	7

De l'admission

Temps et contretemps, Geneviève Abecassis	12
« Je saisis la balle au bond », Vincent Butin	14
Train de vie, Martine Le Normand	16
Mal heurt et autres questions, Jean-Philippe Kempf	18
Petite chronique normande, Dominique Lallier Moreau	19
A propos de l'admission aux CCAF et de ce qu'au bout d'un certain temps nous serions en mesure d'admettre, Christian Oddoux	20

La libido sur le bout de la langue, Françoise Wilder	30
---	----

Les Mais 68, Serge Vallon	34
----------------------------------	----

I-AEP

Compte-rendu de la coordination,	40
---	----

Convergencia	30
---------------------	----

Courrier adressé aux collègues de l'Institut Psychanalytique de Buenos-Aires et de l'Ecole Sigmund Freud de Rosario, Lucía Ibáñez Márquez	44
En guise d'introduction au texte de Hugo Levin, Lucía Ibáñez Márquez	
La clinique <i>entre</i> le témoignage et le concept, Hugo Levin (traduction : Martine Delaplace)	49

Parutions	52
------------------	----

Bloc-notes	53
-------------------	----

Annuaire	56
-----------------	----

Agenda

Ordre du jour de l'AG du 22 juin 2008	62
Journées des CCAF de septembre 2008	63
Les dates	64

Comptes-rendus

Des échos du Bureau et de la journée du 30 mars

Lucía Ibáñez Márquez

Le Bureau s'est réuni le 16 mars au cabinet de Christian Oddoux.

Nous avons un ordre du jour chargé aussi avons-nous décidé de prendre notre temps.

Nous ne nous donnons pas assez du temps aux CCAF pour traiter des questions de fond. La plainte n'était pas maigre qui s'était laissé entendre par écrit et par oui-dire de-ci de-là.

De quelle plainte s'agit-il ? Manque de temps ou de parole ?

Comment l'entendre ? D'autant plus que son évocation s'est accompagnée d'une doléance collective, à savoir que l'on avait parlé trop d'argent lors de notre dernière AG.

Qu'est-ce-qu'on interroge au juste par ce trop parler d'argent ? Est-ce que les CCAF, ça vaut la cotisation ?

L'essentiel de notre plainte est peut-être ailleurs. À l'évidence, nous manquons de rendez-vous de travail ; nous ne pouvons pas tout fourrer dans nos deux A.G. annuelles.

Pourtant nous avons nos dispositifs : de pratique, de la passe, d'admission et pour ma part, je pourrai rajouter celui *du courrier*, à condition toute fois de l'animer comme un lieu d'échange par l'écriture, ce à quoi nous ne sommes pas encore arrivés.

Sur la passe, nous avons voulu faire le point publiquement lors du dernier séminaire, mais nous n'avons pas vraiment pris le temps de tenter un après-coup du séminaire entre nous.

Nous avons eu du mal lors de la dernière A.G. à pourvoir la distribution des places par des candidats au jury potentiel de la passe. Il est vrai que cela est encore pire du côté de nos associations partenaires à la passe interassociative. Les noms des participants au jury potentiel n'ont pas bougé depuis 2003.

Il n'y a pas eu non plus suffisamment de jeu dans les candidatures pour l'élection des délégués à l'Inter-Associatif et à Convergencia.

L'A.G. est même allée jusqu'à élire comme délégué un collègue qui vient d'arriver à l'association !

Nous pouvons le remercier de ne pas avoir hésité à assumer dès son entrée une responsabilité aux CCAF, mais cela ne va pas sans interroger l'assemblée.

Que peut-on dire de la fonction de la représentativité au sein des CCAF ?

Pourquoi si peu d'implication de la part des membres de l'association aux quelques instances qui donnent vie à notre lien associatif ?

L'admission ne fonctionne plus comme dispositif.

Christian nous a parlé de son expérience récente depuis qu'il est coordonnant. Il a voulu faciliter l'accueil d'un demandant en lui proposant l'adresse d'un collègue dans sa région. Il a donc procédé à un tirage au sort régional.

Christian a introduit cette question pour discussion durant la matinée du 30 mars où nous nous sommes réunis pour parler des dispositifs.

Sans que nous ayons à sacrifier le tirage au sort, il ouvre tout de même à un jeu de places et de fonctions qui donne à chacun, accueillant et accueillis, la possibilité de se déplacer, pour entendre quelque chose sur leur désir associatif.

Il est vrai que le déplacement subjectif à l'issue d'une rencontre n'oblige pas nécessairement à faire beaucoup de kilomètres, mais enfin... Personnellement, je suis pour le tirage au sort interrégional qui peut donner la possibilité à tous les membres de l'association de participer au dispositif d'accueil et d'interroger, à cette occasion, leur lien à l'association. Quant à ceux qu'on accueille, je pense que ce n'est pas de trop de leur proposer de rencontrer quelqu'un en dehors de leur ville.

Cette discussion a permis au bureau de constater, à la lecture de nos statuts, l'écart qu'a subi notre dispositif d'accueil depuis plusieurs années. Ainsi nous lisons dans l'article 6 relatif à notre procédure d'admission : « *Pour toute nouvelle demande d'admission, le postulant rencontrera deux membres de l'association, tirés au sort pour assumer cette fonction d'accueil. Cette rencontre aura pour but de répondre aux questions du nouveau membre, de lui permettre de formuler ses projets de travail et ses attentes quant à l'association.*

Les deux membres témoigneront de ces entretiens auprès d'un coordonnant. Lors du tirage au sort, ils pourront se récuser ou être récusés une fois.

Acceptée ou ajournée, chaque candidature donnera matière à réflexion sur les principes d'inscription dans une association pour la psychanalyse et aux C.C.A.F. en particulier; et cela, dans le cadre de cartels constitués par les membres ayant assuré cette fonction d'accueil. Ces cartels rendront compte de leur travail à l'Assemblée Générale. »

Trois pièces considérées dans notre texte associatif sont devenues manquantes : le témoignage des accueillants auprès du coordonnant, leur cartellisation, puis un retour de leur travail à l'AG.

Le manque d'échange entre les accueillants et le coordonnant les laisse parfois très seuls avec leurs perceptions, ce qui se perçoit dans la tournure que prend le retour donné au postulant.

C'est ainsi que Christian a appris par un postulant que celui qui l'a accueilli lui a signifié d'ajourner sa demande d'admission et de faire d'abord un contrôle.

C'est en questionnant cette situation que nous avons constaté que les participants ne s'appuyaient plus sur la procédure telle que nous l'avions envisagée.

D'autre part, si nous avons considéré dans la procédure d'accueil, que c'est au coordonnant de formuler le retour au postulant, après avoir entendu les deux accueillants, c'est bien pour mettre au cœur de ce dispositif le témoignage indirect et la place du tiers, ce qui n'a pas fonctionné dans la situation que Christian a évoquée.

À ce point de notre réunion, Christian nous a exposé sa proposition quant au dispositif sur la pratique (que vous pouvez lire dans le courrier de novembre 2008).

Il l'a reprise dans le détail l'après-midi du 30 mars. Celle-ci est le résultat d'un questionnaire et d'une réflexion qui l'ont amené à considérer des modifications à porter au dispositif.

Il s'agit en effet de réinterroger le signifiant *constituant* aux cartels.

Qu'est ce qu'il y a de constituant aux cartels aujourd'hui ?

Deux points novateurs sont considérés dans la proposition de Christian.

-L'un considère le tirage au sort d'un rapporteur dans chaque cartel.

À quel moment doit-il avoir lieu? Au début du travail du cartel ou après celui-ci, juste à temps pour que le rapporteur puisse faire transmission au cartel d'adresse?

Deux positions à ce propos se sont manifestées durant la discussion du 30 mars.

L'une souligne l'importance que chaque cartel puisse être écouté durant leur travail. L'autre position évoque l'intérêt que cela représente pour tous les participants au cartel qu'ils puissent parler de leur pratique sans savoir qui aura à transmettre. La discussion reste ouverte.

-L'autre point essentiel se réfère à la cartellisation des rapporteurs. Une articulation reste à trouver entre le dispositif de pratiques et celui de la passe. Cette articulation soutiendrait l'orientation des différents lieux d'enseignement aux CCAF.

Il a été convenu à la réunion du 30 mars que Christian reprendrait sa proposition par écrit tenant compte de ce qui a déjà fait discussion entre nous. Nous sommes tous invités à réagir à son texte dans *Le courrier* pour que l'AG de juin puisse statuer.

Nous n'avons pas procédé au tirage au sort comme prévu ce jour-là.

Cette décision a été prise pour donner le temps à l'assemblée d'étudier la proposition de Christian qui pourrait nous amener à porter des modifications à notre dispositif. Par ailleurs Michèle Skierkowski nous a fait remarquer qu'il conviendrait de tenir compte du prochain retour du cartel d'adresse. Enfin, Jean Pierre Holtzer, délégué au cartel Inter-Associatif nous a rappelé qu'il fallait que nos délégués aient le temps d'inviter formellement nos collègues de l'Inter au prochain tirage au sort. Donc lors de la prochaine coordination en mai.

Dès lors, le tirage au sort pour constituer les nouveaux cartels aura lieu lors de la prochaine A.G. le 22 juin.

Deux rendez-vous de travail sont proposés et soutenus par le Bureau.

Le premier concerne un partenariat de travail avec le Groupe d'Etudes Psychanalytiques de Grenoble. Ce groupe est membre de l'Inter-Associatif Européen de Psychanalyse.

Nous avons parlé du projet d'organiser des journées d'échange entre les CCAF et leur groupe.

Le GEPG a la particularité d'accueillir des jeunes praticiens engagés dans des institutions. Nous avons pensé qu'il serait riche pour les deux associations de mettre en commun leurs interrogations quant à ce qui se trouve impliqué durant ce temps particulier du début d'une pratique.

« *Passage à l'analyse, passage à l'analyste* » pourrait être le thème réunissant des jeunes analystes et des moins jeunes dans la pratique. Cela d'autant plus que la pratique de l'analyse ne cesse pas d'interroger ce qui inspire cet engagement pour chacun au début d'une pratique et ce qui le relance encore.

Cette proposition a déjà suscité des réactions entre nous à la réunion du 30 mars.

Nous avons invité nos collègues du GEPG au prochain retour du cartel d'adresse.

Je viens de leur envoyer, à leur demande, un descriptif de notre dispositif de pratiques pour

leur permettre de mieux situer ce troisième temps du retour.

Pour la suite, nous avons proposé d'organiser avec eux une première rencontre à Paris. Elle aura lieu la journée du 27 septembre.

Une deuxième date sera trouvée par nos collègues pour une rencontre au printemps 2009 à Grenoble.

Le Bureau travaille déjà l'organisation de la rencontre de septembre.

Nous avons pensé que quelques collègues des CCAF et du GEPG pourraient introduire les questions que cette proposition suscite dans nos associations, cela pour que nous ayons une base d'échange sur laquelle nous puissions avancer. Il n'est pas exclu qu'à la suite de ce premier échange, quelques groupes de travail, voire des cartels, pourront se constituer avec des membres des deux associations.

Le **deuxième rendez-vous** à retenir pour un échange des CCAF avec des étudiants de psychologie est la matinée du 28 septembre.

Nous donnons suite, de cette façon, à la proposition de Léa Didier, étudiante en psychologie, qui a participé au "Séminaire sur la passe" et qui s'est fait le porte-parole de la demande de certains étudiants désireux de rencontrer des psychanalystes avec qui ils pourraient échanger.

Les étudiants vont préparer des questions qu'ils vont nous adresser et nous proposons que ceux d'entre nous qui le voudront se prêtent à soutenir un échange avec eux. Tous les membres des CCAF sont invités.

Il ne me reste qu'à remercier Martine Delaplace d'avoir accepté de joindre à ce compte rendu les «*Traces*» de notre journée du 30 mars qu'elle a si bien recueilli par son écriture. Sa prise de notes était au départ destinée à nourrir le travail en cours pour le cartel de Convergencia qui, comme vous le savez, travaille sur les dispositifs. Son texte fait bien ressortir l'ambiance qu'une participation exceptionnelle a donnée à notre réunion.

Traces du 30 mars

Martine Delaplace

Accueillir...

Accueil essoufflé, accueil déclinant... soyons sceptiques !

Qu'une restriction géographique ait été faite, vite et peut-être trop vite faite, dans le tirage au sort de certains accueillants, permet de poser à nouveau la question de nos préférences qui parfois iraient vers le voisin plutôt que vers l'étranger.

Fantasme, dit l'une.

Familiarité tout de même, dit l'autre, à être membres d'une même association, d'une même famille.

Confort de proximité, confort incestueux.

L'accueil serait alors celui d'une personne. Or, la condition pour qu'il reste dans la psychanalyse est que ce soit l'accueil d'un dire, qui peut venir de n'importe où.

De la même façon que dans la passe ou dans les cartels de la pratique, ce sont des témoignages qui sont accueillis, dans l'accueil, dans une logique de cartels et non pas de jury - ce que favorise le tirage au sort, par rapport aux logiques d'ânesse ou de co-optation-

Bon accueil, mal accueil...

Dire d'un accueil qu'il se serait bien ou mal passé - ou qu'une passe aurait été magnifique - relève du témoignage direct. C'est bien dans le fait que ça ne tiraille pas qu'il y aurait échec, c'est dans le creux de la vague que les signifiants émergent. Et c'est dans certaines difficultés, un temps très long, des malentendus, des excuses, que l'accueilli interroge son désir, et qu'il fait son miel.

Imaginer un cartel d'accueillis... ce serait peut-être trop tôt pour eux... et d'ailleurs un accueilli ne l'est plus dès qu'il l'est, puisqu'il devient alors un membre !

Un cartel d'accueillants... la mise au travail de la parole de celui qui arrive est inscrite dans nos statuts. L'essentiel est le constituant, ce qu'il y a de constituant dans la demande. Or, peut-on y accéder de manière directe ou indirecte ? C'est bien là la question du rapporteur et de la cartellisation. C'est bien le dire sur le dire qui évite le face à face.

C'est un sujet de droit, un futur partenaire politique pour la psychanalyse, qui est accueilli.

Dans l'accueil se pose la question de la psychothérapie et de la psychanalyse.

La psychothérapie du côté du sens, la psychanalyse du côté du signifiant. L'un va sans l'autre, dit l'un. L'un va avec l'autre, dit l'autre. C'est une question qui coure, qui mériterait que nous prenions du temps pour elle, qui pourrait prendre place dans le courrier et à l'intérieur d'un cartel qui choisirait d'y travailler. Mais c'est une question qui est de fait, déjà là, aujourd'hui au travail.

Cette question nous est venue à partir de celle de l'accueil, de ce qui est constituant dans l'analyse, c'est cela qui fait orientation de l'enseignement.

Recueillir...

La question du recueil de ces témoignages et de leur enseignement se pose, de l'enseignement et d'un lieu pour l'enseignement ou de ce qui fait enseignement.

L'enseignement est plus un effet qu'un but mais nous avons aussi un désir de retrouver un enseignable des effets d'enseignement : une élaboration des discours, de ce qui se dégage de nos recueils de témoignages, ce qui universalise le témoignage comme le discours indirect.

C'est la question du transmissible, comment peut-on universaliser à partir du singulier ?

Dans une proposition d'un dispositif des cartels d'adresse, il n'y aurait pas tant à ajouter quelque chose qu'à reprendre ce qui a pu pêcher dans les « cartels de la passe » - jurys de passe - quand le va-et-vient du rapporteur a pu ne pas avoir lieu.

Justement, si une chose a pu faire enseignement dans un cartel de la passe, c'est ce va-et-vient du rapporteur - le retour du rapporteur au jury après son témoignage auprès du coordonnant - qui a laissé voir le quelque chose qui avait à voir avec le manque, l'absence, quelque chose qui ne se disait pas, et qui a pu alors être travaillé.

Le témoignage serait plutôt la transmission de ce qui nous déplace - qui fait trou, manque - Car ça se passe *et* ça se tait entre le rapporteur et le cartel d'adresse, entre le rapporteur et le coordonnant de la passe. Ce moment-là, où ça se tait, où un certain travail psychique ne se fait pas, c'est ce qu'il nous faut serrer. Le point

d'angoisse à partir duquel on pourrait se mettre à parler.

Pourquoi pas ce va-et-vient, cette place opérante que pourrait avoir un rapporteur dans les cartels de la pratique ? Pourquoi pas une cartellisation croisée entre cartels d'adresse et jurys de passe, - tous les jurys, depuis le début du dispositif, pour faire nombre-. On pourrait décider d'une « journée des cartels » pour entendre les témoignages.

C'est le cartel lui-même qui a à faire son public, le cartel d'adresse s'adresse à. Je tiens à cette défaillance, dit l'un. Il y a là deux sortes d'enjeux qui ne s'excluent pas, dit l'autre : l'inter et intra. Il s'agit aussi de donner des occasions de recueillir les énonciations et les défaillances.

Il y a aujourd'hui une tentative de saisie, mais les restes font aussi leur effet.

Cueillir...

S'il y avait modification du dispositif des cartels de la pratique, elle viendrait créer une connivence, une articulation entre cartels de la pratique et « cartels » de la passe, une articulation dans une cartellisation entre cartel des rapporteurs et jury de passe.

La fonction de rapporteur y serait mise en avant. Il serait passeur.

D'ailleurs, rappelons que les cartels de la pratique sont issus d'une question des jurys de passe, de leur nécessité d'un éclairage.

S'il n'y a pas cartellisation, le jury reste un jury.

Un cartel doté d'un rapporteur serait un cartel « écouté », le plus 1 y serait une adresse.

Notons que le tirage au sort du rapporteur au début du temps de travail interroge sur sa possibilité de se s'y sentir libre, et sur les effets sur ce cartel d'être écouté et d'être du même coup doté d'un moins 1. Ces questions se poseraient différemment si le tirage au sort du rapporteur avait lieu à la fin du temps de travail. Diffé-

remment selon que la fonction du plus 1 pourrait être occupée – ou pas – par l'un ou l'autre.

... Suite à l'ordre du jour de l'assemblée générale du mois de juin.

D'ici là, le courrier recueillera les textes sur la question.

Cueillir encore...

Une rencontre.

Avec le Groupe d'Etude Psychanalytique de Grenoble (G.E.P.G.), à l'automne 2009.

Les membres du G.E.P.G. ont été invités en juin, à entendre le retour des cartels d'adresse.

Deux demi-journées de travail avec les collègues du G.E.P.G. ont été prévues, dont une en octobre.

Les demandes qui sont actuellement adressées aux analystes ne se situent plus dans le contexte de l'élaboration de la psychanalyse (nom du père, oedipe, inceste...), les modalités d'accès ont changé et les analystes sont en situation d'amener le patient, qui n'a pas eu de demande autre que celle de parler ou d'être aidé, à l'analyse.

Peut-être l'association libre est-elle devenue très angoissante ? S'il n'est pas question de renoncer à la règle fondamentale de l'analyse freudienne, peut-être certains concepts seraient-ils à réviser ? – Une expérience de travail a été menée dans ce sens, à Montpellier, avec un anthropologue afin de déplacer la question du nom du père –

Les nouveaux modes d'entrée dans l'analyse peuvent être liés à l'Histoire, articulés à la question du temps (le 3^{ème} temps pour la psychanalyse) lire Nestor Braunstein « Construction dans l'Analyse ». La vision historique de Freud, l'histoire du trauma pourrait être récusée. L'histoire aujourd'hui, comporte la difficulté d'élaboration de quoi que ce soit à l'égard du monde...

ir...

De l'admission...

Temps et contretemps

Geneviève Abecassis

Tout d'abord embarrassée, angoissée, intimidée à l'idée de devoir écrire pour la première fois dans *Le courrier*, à la demande de Christian Oddoux, je suis finalement bien contente de le faire, ne serait-ce que pour remercier les personnes qui de près ou de loin, directement ou indirectement, étaient là pour me permettre de faire ce parcours de la demande d'admission. Sans oublier l'ensemble des membres, sans lesquels cette association ne serait pas.

Je me souviens avoir parlé, à propos de la manière dont s'est déroulé ce processus dans mon cas, de parcours du combattant. Je maintiens l'expression, en précisant que c'est un combat que j'ai dû livrer essentiellement contre moi-même pour que les obstacles rencontrés en cours de route ne se transforment pas en obstruction. J'ai dû lutter contre mes propres résistances et mon désir de fuite devant un engagement qui ne pouvait que me questionner.

Le choix de la même association que mon analyste, ma « hantise » des ghettos, n'étaient pas non plus sans me poser problème. Parce qu'au fond demander à entrer dans une association, c'est demander quoi, au juste. Et qu'en est-il du désir sous-jacent à cette demande ?

Dans l'après-coup, il m'est apparu que de mon côté il y avait un désir qui ne se savait pas encore vraiment et qui allait à la rencontre d'un désir dont j'ai eu l'impression qu'il ne se savait plus très bien. Cette impression a été momentanément nourrie aussi par ce que j'ai entendu durant la journée à laquelle il m'a été donné de participer. Il a été question d'essoufflement, de chronicisation, peut-être de vieillissement.

J'ai cru percevoir aussi une note de pessimisme quant à la pérennité de la psychanalyse telle qu'elle était pratiquée par les anciens.

Alors moi qui entrais pour inaugurer quelque chose dans ma vie par rapport à la psychanalyse, je me suis demandé si, une fois de plus, je ne m'étais pas trompé d'adresse.

Mais depuis, je me suis dit que ce qui se manifestait là, c'était le mouvement de la vie avec ses hauts et ses bas. Et avec son rythme aussi, fait de temps et de contretemps et je pense que c'est un peu comme en musique ou en danse, c'est le jeu des contretemps qui donne ses reliefs à l'ensemble.

Désireuse d'en finir avec une certaine errance (je m'étais égarée plus ou moins longtemps

dans la fréquentation marginale d'autres associations psychanalytiques) je pensais trouver un lieu où je pourrais m'avancer d'un pas assuré, sur des chemins bien tracés. Je n'ai pas tardé à me rendre compte que là où je venais de mettre les pieds, c'était plutôt des sables mouvants, peut-être parce que je suis arrivée en pleine mouvance. Mais tout compte fait, je crois qu'il est plus facile de prendre une place quand ça bouge plutôt que quand tout est fixé, figé, chacun à sa place, les choses bien définies, les ordres du jour suivis à la lettre, une adéquation parfaite entre ce à quoi l'on s'attend et ce avec quoi l'on repart. Et puis, c'est peut-être justement parce que « ça laisse un peu à désirer », que ça donne envie d'y revenir.

Je me souviens aussi avoir fait quelques remarques à propos du nom « Les cartels constituants de l'analyse freudienne » et m'être élevée contre une possibilité d'adaptation de la psychanalyse à l'actualité de l'époque que nous vivons, à cette fameuse modernité ou même post-modernité.

En fait cette inquiétude m'est venue de ce que j'avais vécu comme une saturation de mon travail de psychologue clinicienne « inspirée par la psychanalyse », saturation (jusqu'à l'étouffement) de la clinique par le social, par l'éducatif, par le scolaire, par le juridique, travail que j'ai abandonné avec l'idée de me consacrer à la psychanalyse, telle que je l'avais découverte à travers ma propre analyse et la théorie freudo-lacanianne.

J'ai cru entendre que cette psychanalyse sur laquelle je continue à transférer était devenue la « psychanalyse de papa » et qu'il fallait penser à moderniser l'entreprise pour la rendre plus rentable. Alors nouveau sentiment de décalage entre ce que je venais chercher, à savoir une réaffirmation des fondements de la psychanalyse, et ce que j'ai entendu comme une fin possible de cette psychanalyse là, ou du moins la nécessité de la refonder. J'avais mis tellement de temps à me préparer que j'arrivais trop tard, c'est un peu l'effet que ça m'a fait. Mais peut-être faut-il prendre un autre train pour continuer le voyage.

Et puis un dernier point que je voudrais évoquer. Ce qui m'a déterminé à rejoindre cette association, c'est avant tout son fonctionnement démocratique, que j'ai pu voir réellement à l'œuvre lors des précédents colloques auxquels j'ai assisté. La parole de chacun peut être entendue, et prise en considération, sans référence à un dis-

cours de tutelle. Chacun parlant évidemment de là où il se trouve, et à partir de l'expérience qui lui est propre. Alors je me suis demandé si au fond une association pouvait être autre chose qu'un lieu collectif de transmissions singulières.

Enfin, et en guise de conclusion, et puisqu'il s'agit tout de même de la question de l'admission,

il m'est revenu qu'en hébreu la racine du terme signifiant « admettre, recevoir » est strictement la même que celle du mot qui signifie « se plaindre ». Et voilà, j'ai commencé par me plaindre (de la procédure d'admission, entre autres), alors il ne me reste plus qu'à exprimer mon contentement d'avoir été accueillie parmi vous.

"Je saisis la balle au bond"

Vincent Butin

Voilà, entre autres choses, ce que j'ai entendu lors de notre dernière réunion des cartels le 30 mars. Bien entendu, il n'y a pas eu que cela mais je rebondis là dessus pour dire que, pour ma part, je suis incapable de le faire, c'est pourquoi je vous livre avec un peu de retard mes réflexions sur cette journée.

Tout d'abord sur la question du choix des accueillants selon un critère aléatoire total par tirage au sort ou selon un critère de proximité géographique. Il me semble que confondre la proximité géographique et la proximité que je nommerai « affective » revient à faire la confusion entre facilité et simplicité. Bien entendu, comme je l'ai entendu encore, on n'est pas là pour le confort. J'espère tout de même que l'on n'est pas là non plus pour se faire mal ! A mon sens, la proximité géographique garantit la simplicité, d'une façon générale, et la proximité « affective » la facilité de contact par la reconnaissance et la réassurance en lien avec l'appartenance à un groupe « familial ». En taumachie, on qualifie de « mundillo » l'univers fermé dans lequel gravitent les matadors et tous ceux qui ont un intérêt dans cette entreprise qu'est la corrida. Chez nous, je crois que l'on est face au fait que le « mundillo » de la psychanalyse est également assez restreint et donc, beaucoup d'entre nous se connaissent, de près ou de loin. Donc, avec la pratique du tirage au sort aléatoire des accueillants, cette question de proximité « affective » risque de se poser. Ainsi, je crois que s'il peut être simple de rencontrer quelqu'un à proximité de son domicile, il est facile de rencontrer quelqu'un de proche, ou de connu, même très loin de chez soi. Donc, pour éviter ce « confort », je propose une solution de compromis avec un choix de proximité géographique dans une liste de noms inconnus.

Par ailleurs, il a également été question des liens interpersonnels au sein de l'association. Certains ont évoqué le problème qui est de se retrouver à la même table que celui ou celle qui a été son analyste ou son contrôleur, ou qui l'est encore. Je me pose la question de savoir s'il s'agit d'un problème réel ou théorique. A mon avis, dire que c'est un problème théorique est certain et difficilement évitable pour les raisons dont j'ai parlé plus haut et concernant notre « monde ». Dans la réalité, je pense que cela pose la question de la résolution du transfert. Le fait qu'il soit

problématique de débattre avec son analyste ou son contrôleur dans une même association suppose selon moi que l'on soit resté vis à vis de lui dans une position que je ne sais pas bien qualifier mais qui m'apparaît comme « non indépendante », ce qui bien sûr entrave la liberté de parole. Pour ma part, je pense que le fait de se retrouver dans la même association que son analyste ou son contrôleur nécessite probablement d'avoir pu faire évoluer la relation afin d'aboutir à la possibilité d'avoir avec lui une relation « égalitaire » dans le sens adulte à adulte, ce qui évite je crois le problème dont il est question. Ceci étant, c'est à mon avis une question fondamentale qui en appelle d'autres et qui ne peuvent trouver de réponse simpliste et stéréotypée. C'est une ouverture au débat que je me permets de poser.

La troisième chose sur laquelle j'aimerais revenir est l'admission de nouveaux membres. Je dois d'ailleurs dire que cette question, peut-être plus encore que les autres me touche directement. Il a été soulevé le problème du temps entre la prise de contact avec l'association et la procédure d'admission. Puis, la question du statut de membre a également été évoquée. Pour ma part, je pense que cette question du temps est généralement très importante. Ainsi, j'ai le sentiment qu'il serait nécessaire qu'une admission se fasse de façon progressive afin de ne rien précipiter, au sens large du terme. Pour ma part, je considère la transmission de la psychanalyse comme quelque chose de nécessairement progressif et sur le mode d'un « compagnonnage » ; ce que j'espère trouver dans cette association. Pourtant, dans ce qui a été dit, je note qu'entre le moment où l'on est admis et le moment où l'on devient membre, il n'y a pas d'espace, si bien que les deux temps se confondent en un, au point que les deux termes deviennent synonymes. Je propose d'introduire une différence ici. L'on pourrait nommer cela passer du stade « d'admissant » au stade d'admis puis au stade de membre. Le stade d'admis pourrait être une période où l'on prend ses marques. La forme que je propose est la constitution de cartels d'admis (ou ironiquement cartels de « bleus » en gardant à l'esprit que les bleus sont parfois champions du monde !), auxquels participerait un ancien (pourquoi pas le responsable de l'accueil, ou un membre tiré au sort) et qui serviraient de base de travail où l'on pourrait apprendre comment

travailler dans un cartel afin d'en avoir une représentation, ce qui n'est pas évident d'emblée, pour moi du moins. Pour reprendre la comparaison imagée avec le monde de la tauromachie, avant d'être torero, l'on est d'abord novillero, une sorte de torero miniature dans des corridas plus abordables, avant l'entrée dans le grand bain.

Dernier point : « le manque, tu me manques ». Cette heureuse phrase, je la comprends comme l'essence de la vie. Tant qu'il y a du manque, il y a du désir, du débat, du lien et de la recherche. Donc, c'est heureux finalement que les courriers ne soient pas si « combles » que ça car ça les rend certainement vivants, évolutifs et ouverts. Je saisis donc la balle, mais au deuxième rebond pour tenter d'y apporter une contribution qui j'espère alimentera le manque et donc le débat.

Train de vie

Martine Le Normand

Depuis leur naissance - et même, depuis leur gestation - j'avais entendu parler des CCAF. Beaucoup. Par mes proches voire, très proches. Pas par mes analystes ; aucun n'en fut membre. Deux raisons, du trop proche au trop distant, que j'avançais pour ne pas y adhérer. D'analystes en institutions, de contrôleurs en institutions, je suis donc passée par les Séminaires Psychanalytiques, les Ateliers de psychanalyse et la Société de Psychanalyse Freudienne avant de pratiquer l'évitement : pas d'institution pendant plusieurs années. Etait-ce lié au fait que je n'ai jamais voulu connaître l'appartenance institutionnelle de ma dernière psychanalyste... qui était peut-être hors institution ? Etait-ce lié à un désenchantement ? Un cocktail des deux.

Et puis, un jour, je me suis dit : ne reste pas isolée dans ta province. Voyage. Echange avec d'autres psychanalystes. J'ai changé de position. Choisi le clan auquel mes plus proches étaient fidèles depuis de longues années, le clan qui, à ce moment là défiait l'Etat, refusant de "réglementer l'impossible", de donner des listes, des noms.

Les CCAF furent la première institution qui demanda à me rencontrer avant admission. Ayant proposé que les gens que je connaissais soient exclus du chapeau des accueillants, je rencontrai un Provincial et un Parisien. Déjeuners forts sympathiques et chaleureux. A certains moments, cependant, j'eus l'impression d'en savoir plus que mes accueillants. J'avais connu les "dramatiquement disparus" - Rondepierre, Conté - ainsi que les violemment "scissionnés" tel Dumézil ou Chauvelot qui vient de mourir. J'avais entendu parler de certaines réunions, les plus houleuses, sans doute ; celles qui précédaient la scission. Bref, je connaissais les images d'Epinal porteuses d'une grande activité, d'un engagement "à la vie, à la mort". Les coups de gueule et les bons ou mauvais mots exportables. Certains colloques auxquels j'avais participé. Quelque chose de la recherche sur la passe. Pas les statuts. D'ailleurs, personne ne me les a donnés à lire ; je ne les ai pas demandés et ne les ai jamais signés - Personne ne m'a posé de questions sur mon parcours institutionnel et mes choix. J'arrivais. On m'accueillait sans méfiance. On hébergeait une immigrée.

Pourquoi ai-je été admise ? Pourquoi ne l'aurais-je pas été ? Je disais désirer une institution sans chef - ce qui déjà différait de l'image de départ - sans magouilles - j'avais cru le comprendre - ;

une petite institution dans laquelle les gens se connaissent - à défaut de se reconnaître ? - un lieu amical où la parole puisse librement circuler. Les CCAF répondent à tous ces critères, ce qui ne suffit pas à les définir.

J'en suis membre depuis deux ans et commence seulement à être suffisamment interpellée par des effets qui sont ceux d'une histoire difficile à cerner, d'une politique et de ses déclinaisons. Combien de temps, de réunions, de mots, me faudra-t-il pour me sentir investie d'une "vraie appartenance" ? Ce n'est pas simple de prendre le train en marche. J'ai cru qu'il avançait vite, qu'il était performant. Imparfait. J'entends poindre des menaces, des risques, voire, des constats "d'essoufflement", des lassitudes - ne serait-ce que celles qui concernent les transports et leur prix. - On a changé d'époque.

N'étant pas présente au colloque de Lille, je peux seulement dire que les journées inter-associatives sur la passe m'ont semblé sur le coup susceptibles de "combler" quelque chose. Le mot a d'ailleurs été employé. Quel serait le manque ? Et, l'effet de surprise passé, qu'en reste-t-il de ces journées ? Que pouvons-nous faire des témoignages parlés et écrits afin qu'ils ne restent pas lettres mortes ? Faudrait-il travailler en cartel sur les textes nés de ces journées - en espérant qu'il y en ait beaucoup - ? S'investir dans un cartel de pratique qui, avec le fonctionnement actuel, risque de n'être qu'un groupe de travail de plus - des bruits courent au sujet de leur "épuisement", ce qui n'est pas profondément motivant. - En quoi sont-ils différents de ceux des autres associations ? Comment choisir un dispositif quand on n'en a expérimenté aucun de l'intérieur ? Faut-il accepter la grosse machine proposée par Christian Oddoux, aussi rébarbative et contraignante soit-elle à première vue dans sa tentative d'endiguer, collecter, voire, obliger à un travail d'analyse scrupuleux ?

Il faut avancer !

C'est étrange d'arriver dans une institution qu'on imaginait réactive, inventive, porteuse, et de se rendre compte que le train est peut être sur une voie de garage. Certaines questions présentes au début, telles celles de la dénomination ou de l'analyse freudienne dans les Cartels ne se trouvent-elles pas re-posées ? Il n'est donc pas possible de se laisser conduire en regardant distraitemment le paysage par la fenêtre. Il faut aller au charbon même si on ne sait pas bien comment s'y prendre. Il faut définir ses objectifs, ses choix,

qu'ils soient analytiques ou politiques. Il me semble que les Cartels obligent à ça étant donné que rien n'est dirigé, tracté, par une locomotive. Il faut s'investir ici plus qu'ailleurs. Il faut... Il faut... Et tant mieux.

En ce qui me concerne ça nécessite un long temps de présence, d'écoute, de réflexion. J'ai pris mon billet sans savoir exactement où je veux aller, ni par quelles régions je veux passer. Mieux vaut en prendre conscience. D'autant plus qu'au fil des années, je découvre que la psychanalyse a besoin d'être défendue, inscrite, réinscrite socialement, et que, en plus des exigences internes, il risque d'y

avoir une frontière à franchir dans les mois qui viennent. Si les CCAF ne se compromettent pas, ils ne doivent pas non plus se comporter en " clandestins " par rapport à l'Etat. Ça fait partie des nécessités.

Comment obtenir des réponses aux questions que nous nous posons, les nouveaux voyageurs ne se posant bien sûr pas les mêmes que les anciens abonnés – ils en sont à leur première expédition au sens " d'équipée " - chacun, quoiqu'il en soit, ne rêvant pas du même trajet ni de la même destination ? Pourtant, nous avons choisi d'être dans le même wagon.

Mal heurt et autres questions

Jean Philippe Kempf

Nous entrons dans le 3ème temps de la psychanalyse, celle « du discours des marchés »¹ Notre génération n'a pas de point d'exception comme l'était Lacan. Il est manquant, nous n'avons que des points de représentations de cet ordre et face à certains discours commis par ceux qui ont d'eux-mêmes une idée infiniment incommensurable (Badiou), il est des points de duperie. Pour ne plus être optimiste, sans être pessimiste, le scepticisme apporterait la générosité qui rendrait estimable ce mal-heurt.

À partir de ce point d'aveuglement, « examiner une doctrine selon laquelle la pensée ne peut se déterminer d'emblée », comme on l'a dit. Sans rien rejeter, sans rien interrompre. Et toujours se savoir assis entre la suspicion et l'ironie lynchante des évolutions. Affronter les écarts, les imperfections, l'imprécision, l'irrégularité des inexactitudes, les fausses manœuvres, les confusions et l'équivoque, la méprise de ce que véhicule et la langue et ce qui est parlé. Ces embûches interrogent.

De nous retourner, d'appréhender la distance, nous permet de maintenir la vigilance à l'égard des conflits, des dogmes, de la douleur qu'ils transportent face à l'incohérence, aux certitudes.

De nos terminaisons nerveuses, nous pouvons sentir un flux circuler entre le détachement et la quiétude, entre une certaine accalmie et l'apaisement. « La tranquillité renaît, se répand et règne parce qu'enfin quelque chose a opéré : la suspicion de l'assentiment »², j'ajouterais la possibilité d'une réfutation.

Prenons par exemple l'amour, la question de l'amour, les psychoses dites passionnelles. Nous avons à faire à cette question, qualifiée de passionnelle. Les phénomènes majeurs se situent au niveau des manifestations de l'amour. Elles sont toujours plus problématiques que la belle paranoïa pour le diagnostic. Au fond, dans l'amour, on ne serait pas loin de l'affirmer, le signe de la non folie, c'est l'échec de l'amour fou. Là où l'amour fou réussit, se pose la question : qu'est-ce qui ne permet pas de pas sauter la limite programmée par le langage ?- C'est là qu'il faudrait relire les mys-

tiques, parce que ce serait bien de la folie que de penser que les mystiques étaient fous.³ -

La consistance d'un discours, Lacan en parle aussi dans RSI. Et quand on parle de consistance du discours, la définition de la consistance se tire de la logique, on peut trancher du vrai et du faux. C'est-à-dire qu'un système est consistant quand, pour chaque proposition, on peut produire une démonstration de laquelle on conclut soit au vrai soit au faux.

Donc un système consistant est un système où l'on peut nommer clairement les propositions.

Ainsi, le contraste entre le vrai et le faux, qui pourrait permettre une appréhension des consistances, ne serait-il pas une immersion dans des hypothèses développées dans ce troisième temps de la psychanalyse ? Développer un scepticisme qui interroge et pointe les contradictions d'une époque dichotomique, ses points d'apories, ses conflits, ses défauts de cohérence, ses inconsistances, sa souffrance, l'in vraisemblance de ses paradoxes, ses aberrations, et contester. Se situer entre la castration et la sublimation, se demander pourquoi on ne se pose que des questions de ce type, pourquoi d'autres nous échappent ?

A partir de ce que Lacan et son laboratoire de la parole nous ont transmis, nous ne pouvons cesser de nous interroger à partir de l'anthropologie et de l'histoire. En positif : nous nous devons de toujours continuer de nous interroger.

¹ Braunstein

² Sextus Empiricus : esquisses pyrrhoniennes 1,8

³ Soler

Petite chronique normande

Dominique Lallier-Moreau

Chers amis et collègues,

Petite chronique normande.....

Le printemps a déployé toute sa palette pour éblouir mon regard ,vastes champs d'herbe et de fleurs qu'éclaboussent au détour d'un virage de grandes flaques de lumineux colza, ciels changeants nuages vagabonds.....pommiers en fleurs (vous connaissez la chanson!)....

Je traverse chaque jour une campagne enchanteresse doucement vallonnée (bon d'accord c'est pas LES ALPES!), où grandissent à vue d'œil poulains et agneaux (rien à voir avec le petit d'homme!)

Et le travail me direz-vous?

J'y viens : pour l'orthophonie, pas de problème:les mayennais ayant une fâcheuse propension aux A.V.C ou aux accidents de la route.Mais ils consultent peu pour les bleus de l'âme,si ce n'est le « rebouteux »ou le « désenvoûteur »qui peut dans certains cas faire courir le plaignant autour du cimetière .

-Ne riez pas ! m'enjoins mon interlocuteur ,devant mon éclat! Lequel n'est autre que l'agent d'assurance local, candidat à la mairie sur une liste « d'opposition »!Dont je conclus, nouille que je suis ,que nous sommes du même bord. Apprenant son élection ,je me fends d'un petit mot de félicitation avec cette petite remarque:-je ne suis pas mécontente que vous mettiez un peu de rose dans cette ville!Bien m'en a pris:je découvre un peu plus tard que ce brave homme est un « sarkosiste « pur et dur!Bonjour les gaffes!

Si je ne pratique plus l'analyse, pour le moment du moins je l'espère, j'en profite pour lire,écrire et réfléchir. Ainsi me suis-je attaquée au séminaire n°4 de Lacan, sur la relation d'objet et je me demandais à son propos si la psychanalyse n'était pas une théorie phallogocentree. Y a-t-il des collègues que la question intéresse?

Christian ODDOUX m'a sollicitée par e-mail, (encore un qui ne sait pas que j'ai le téléphone!) pour écrire mes sentiments sur l'accueil aux C.C.A.F ,dont j'ai eu le grand plaisir d'être la coordonnante pendant 2 ans ..

Je ne vois pas grand chose à ajouter à ce que j'ai exprimé en janvier lors de l'assemblée générale et que je résume en quelques mots:je suis contente que nous soyons passés de l'admission à l'accueil

,la première étant pour moi la manière de faire passer un candidat par le sas de critères ou d'exigences préétablis pour assurer la pérennité de l'association, voire la répétition du même discours.

Le second me semble à l'inverse l'ouverture vers la nouveauté, la différence, indispensables à la vie!

Ceci étant je ne crois pas non plus que la question de l'accueil si question il y a, soit une priorité pour notre association .J'en vois d'autres et non des moindres (ne serait-ce que la survie de la psychanalyse dans notre société)

J'ai entendu proposer la création de cartels des nouveaux (!) en janvier .S'ils le désirent, pourquoi pas, mais n'est-ce pas en faire des membres à part?alors qu'il n'y a toujours eu aux C.C.A.F qu'une seule qualité de membres?

A très bientôt à tous

Cordialement D.L.M;

A propos de l'admission aux Cartels constituants de l'analyse Freudienne et de ce qu'au bout d'un certain temps nous serions en mesure d'admettre

Christian Oddoux

Ce texte a essentiellement pour visée de nous donner le temps (avant notre prochaine AG) d'une réflexion et d'un débat au sujet de la proposition que j'ai faite le 30 mars lors de notre journée de travail. Proposition de modification de la structure de fonctionnement des cartels de la pratique et de son articulation avec celle du travail « à la passe ». Ce dernier point m'apparaissant maintenant essentiel. Ceci pour redonner du fil à retordre à ce que nous visons d'une « orientation des enseignements » aux CCAF.

Rappels donc d'abord des quelques points qui m'ont permis d'intervenir. Une réponse ensuite à une question qui m'a été posée par Françoise Wilder ; et enfin comment cette réponse comprend ce que j'aimerais voir se prolonger du travail de Cartel « aux cartels », ce qui ne m'est venu que tel un enseignement émanant de ce qu'il me semble y avoir été déjà produit depuis leur démarrage et aussi grâce à leurs remaniements. Ebauche enfin d'un diagramme en réseau, à peaufiner très certainement par les uns et les autres. Il se veut avant tout telle relance des fonctions que nous avons déjà mises en place, mais en les « attaquant » sur certains points que nous n'avons pas suffisamment soutenus. Certainement d'ailleurs par économie pour chacun d'entre nous, ce que nous connaissons tous dans la pratique puisque nous y trouvons, espérons le, le plus souvent l'insistance de nos différents points de fixation.

Je commencerai donc ici mon propos via quelques rappels afin que ceux qui n'ont pas pu participer à notre journée de travail du 30 mars puissent saisir le sens des réflexions dont j'ai essayé de faire part ce jour là.

J'ai effectivement commencé en faisant remarquer qu'ayant pris la responsabilité de la coordination des admissions dans notre association, novice en cette fonction j'ai, lors des trois premières admissions qui m'ont été soumises, omis d'en suivre strictement les règles.

Par mesure d'une soit disant simplification, d'abord, je n'ai pas tiré au sort les accueillants dans la liste de tous les membres mais dans une liste de membres demeurant non loin du postulant. On m'a fait remarquer au bureau que ce dernier l'aurait peut être regretté et qu'il serait certainement prêt, plus que je ne le penserais, à se déplacer vers où que ce soit pour rencontrer les accueillants. J'avais bien sûr pris la précaution de demander au postulant s'il connaissait l'un des deux accueillants voire les deux et si cette désignation lui posait un problème (ne serait ce que parce qu'il aurait pu s'agir de son analyste ou d'un contrôleur). Je reste pourtant convaincu, comme cela a été pointé ce dimanche que l'étranger est à ma porte et même chez celui avec qui je partage mes moments les plus intimes.

Il faut nous rappeler que tous les membres de l'association peuvent à tout moment être tirés au sort comme accueillant. Ceux qui ne le souhaitent pas doivent le faire savoir. Ce d'autant qu'après avoir rencontré le demandeur ils se doivent de faire un rapport concernant la rencontre auprès du coordonnant. Ce n'est qu'à partir des deux rapports des deux accueillants que le coordonnant adressera une réponse au postulant. Nous pourrions ici plutôt dire une *réplique* afin de souligner qu'il s'agirait avant tout d'une ouverture, grâce à cette rencontre, à une nouvelle *dialogique*. Et donc à, espérons le, de la surprise possible et pour le candidat et pour l'association qui à cette occasion trouverait là aussi l'occasion de peaufiner sa propre candidature. Rappelons encore que les accueillants devraient faire témoignage de leur rencontre auprès du coordonnant afin que ce dernier puisse au mieux après échange avec eux tenter de dégager quelques points inhérents à la demande, disons quelque trait « constituant » de cette dernière. « *Acceptée ou ajournée, chaque candidature donnera matière à réflexion sur les principes d'inscription dans une association pour la psychanalyse et aux CCAF en particulier, et cela, dans le cadre de cartels constitués par les membres ayant assuré cette fonction d'accueil.*

Ces cartels rendront compte de leur travail à l'assemblée générale ». (Statuts des CCAF) .

Libre à chacun ayant participé à cette opération de juger si ce travail lui semble avoir été mis en chantier et à ceux des dernières admissions de se rappeler cet article 6 de nos statuts afin d'y donner suite à leur guise dans ce contexte donc d'un nouage entre *constitué et constituant*..

La remarque de Michèle Skierkowski introductive au dernier courrier, en articulation avec ce que je viens de signaler m'apparaît devoir éveiller notre attention quant à toutes ces manœuvres auxquelles nous ne donnerions plus leurs vraies dimensions, puisqu'il se pourrait alors que nous ne prenions plus suffisamment soin de nos outils. Nous serons certainement tous d'accord sur ce qu'il pourrait en résulter quant à ce qu'il en adviendrait au niveau de *la politique* de notre association. Je me sers de ce premier point comme tremplin puisqu'il est ici question de ce qu'une candidature peut contenir de contribution en instance et donc de renouvellement possible dans les orientations de *notre enseignement*. Nous ne pouvons y avoir été que particulièrement attentifs, puisque les questions qui sont venues de la part des récents admis(lors de notre dernière journée de travail du 30 mars) nous ont, en tout cas à mon avis, permis d'en repasser par des précisions historiques qui nous ont mené assez rapidement à une question qui depuis quelque temps m'apparaît effectivement centrale et qui touche au « *titre* » même de notre « *association* ». Nous leur adressons donc en retour notre « *reconnaissance* » d'avoir permis de souligner quelques points auxquels nous sommes là encore les uns et les autres singulièrement fixés.

Il est bien sûr question ici de *nomination*. Pas seulement celle qui nous a fait nous nommer « Cartels constituants de l'analyse Freudienne », puisque celle aussi de ce qui nous faisait nous décider à continuer « à ce titre » quand s'est produite notre séparation d'avec ceux qui ont continué, eux, en ne conservant qu'« Analyse freudienne ». Celle surtout qui ne nous faisait avancer ce terme de nomination que dans le cas de l'*admission* d'un nouveau membre, nommé dans la liste des membres, et puis aussi dans le cas où une passe jugée effective n'en n'advenait qu'à la nomination membre et cela sans avoir à passer par une candidature auprès des cartels d'admission. Aucune autre nomination n'était pensable au terme d'une candidature à la passe. La « *reconnaissance* » via des questions, donc des témoignages ne répond encore à notre avis qu'à ce qui laisse supposer quelque participation, disons vraie, à l'enseignement de la psychanalyse en tant

qu'il n'est au mieux comme « de l'analyste »...« qu'en devenir ».

Nous avons eu à répondre le 30 mars aux raisons qui nous avaient fait choisir « analyse freudienne » plus que « psychanalyse freudienne ». Bien sûr qu'il était important ainsi de pouvoir nous rappeler oh combien le manifeste, le plaidoyer freudien soutenant « l'*analyse* laïque » nous avait réunis pour cette décision. Il fait encore le point d'orgue de notre récente prise de position dans « Réglementer l'impossible » que Sean Wilder a eu je crois raison de tenir à nous rappeler dans notre dernier courrier. Mais nous nous sommes aussi rappelés ce qui nous apparaissait fondamental pour la constitution d'une « libre association ». Libre puisque se voulant en premier lieu démocratique. Le « libre associatif » de la « règle fondamentale » freudienne nous avait servi de centrale référence et c'est ce dernier point qui me permettra maintenant de développer plus précisément, en réponse à la sollicitation de Françoise Wilder ce que j'ai ébauché depuis juin dernier comme projet, pour une suite de ce que nous avons déjà mis en place et fonction, soit une certaine forme de « distribution » des cartels « aux cartels ». Les précautions dont je viens de signaler, au tout début de ce propos, qu'elles devraient être encore les nôtres, je soulignerai maintenant qu'elles s'inscrivent en effet dans le droit fil du projet initial des CCAF et de la dynamique que nous avons soutenu depuis, en adjoignant à « La passe » qui depuis le démarrage était « aux commandes », cet autre outil, soient « les cartels de la pratique ».

Nous avons donc, après notre « scission » gardé « **cartels** » dans le nom de notre association. Et aussi « **constituants** » parce que les *constituants* de notre association resteraient la *passe* et l'*enseignement*. Cet enseignement que nous pourrions tirer de la pratique de la passe. Deux fonctions constituantes pour réinterroger sans cesse « les moments constituants de l'analyse entre un début et une fin ». Les réinterroger grâce au jeu de combinaisons et de permutations que permettrait cet autre outil lacanien qu'est donc le cartel avec cette caractéristique de combinaisons circulaires qui est déjà avec lui et en lui prescrite dès que Lacan en avance la nécessité fonctionnelle dans son acte de fondation. Notre visée restait donc de tenter de continuer à créer du *réseau associatif* dont, fut un temps, Pierre Laval avait scrupuleusement articulé l'homologie avec la structure du réseau mnésique freudien.

Je répondrai donc ainsi à la question qui m'a été posée le dimanche 30 mars à Paris par Françoise Wilder lorsque j'essayais auprès de notre rassemblement de continuer à avancer dans une critique la plus positive possible de notre fonctionnement des cartels aux cartels. Et ceci puisque

nous avons donc tenu à nous mettre en place de conservateur de cet outil sans pour autant ne nous vouer à n'en faire qu'une pièce de musée.

« Quelle est avant toute discussion voire établissement ton idée, ta conception d'un cartel ? » J'espère ne pas trop déformer la question de Françoise.

J'y répondrai donc après, je m'en excuse au près de ceux pour qui tout ça est archi connu, après ces, je l'espère, pas trop longs rappels, qui me semblent pourtant importants surtout pour aussi répliquer à quelques questions concernant notre passé qui me sont venues en tant que coordonnant de l'accueil de la part de certains bienvenus nouveaux membres.

Plus qu'à vouloir privilégier la fonction du « *plus un* » dont nous avons souligné le 30 mars qu'il n'avait pas même à être incarné et dont nous n'avons, rappelons-nous, que très peu parlé durant toute notre histoire aux CCAF depuis leur démarrage. J'insisterai en tenant cette réponse comme raison majeure du diagramme que j'ai proposé et que je vais re-préciser... Je dirai que ce qui me semble essentiel c'est que cette fonction du « *supplément* » qui manifeste la raison en acte du cartel, c'est le « un cartel en plus », cartel « déjà là » dans un cartel, qui n'en devient donc qu'un « cartel en devenir », qui me semble pour nous nécessaire fondement à exploiter sous des formes que nous ne devrions jamais cesser de renouveler si nous tenons à ne pas trop échapper à notre intitulé et à ce qu'il nous engage. Autre cartel ou cartel en devenir comme on parlerait là encore « d'analyste en devenir ». C'est certainement ici que nous pourrions nous entendre rétorquer, cela a été évoqué par Serge Vallon, qu'il y aurait quand même le risque de répondre à cet « échappement » en tentant de trouver sans cesse une solution dans l'ajout d'une opération « en plus ». Nous disions, fut un temps, que ce à quoi nous devrions chacun en tous cas, au un par un, nous exposer dans la pratique du cartel c'est d'y traverser comme expérience ce moment constituant qu'est l'épreuve de l'infinitude latente du sujet, éphémère même de « l'entre » son démarrage et sa fin, du cartel, ce qui n'est certainement pas sans lien avec sa non nécessaire trop importante longévité. C'est en tout cas pour moi là-même que je trouve que s'y joue une fonction auteur, puisque si cartel, seulement il ne l'est, qu'à devenir auteur d'une formation devant un public. Seulement d'ailleurs, auteur en ce sens où, pour Lacan lui-même, en réplique à Foucault, chacun des participants, chacun des constituants se devrait d'avoir à y renouveler « l'expérience de voir sa fonction reléguée à n'être qu'un moyen pour un désir qui toujours le dépasse ». Ceci remarquons le pourrait bien particulièrement poser la question

d'un strict sens quant à ce que nous relèverions de l'expression « orientation des enseignements ».

Ayant supprimé le terme de nomination au niveau de l'admission dans l'établissement textuel de nos nouveaux statuts, nous demandions au nouveau venu, me faisait remarquer Michèle Skierkowski de venir signer ces derniers. Moment solennel me disait Michèle mais qui n'en était pas moins la signature d'un engagement à un exercice dont « les cartels de la pratique » devenaient aussi un nouveau maillon essentiel. Signature ouvrant toujours cette faille qu'il y a à cet instant entre le texte et son auteur. A quel tournant vraiment avons-nous perdu cette réplique ?

Les défaillances qui sont les nôtres, que nous n'aurons pas grand mal à souligner, dues à une chronicité, à des précipitations, à cette difficulté que sont devenus les déplacements d'un bout à l'autre de la France, parce que comme le souligne si bien Bernard Stiegler le singulier se perd tant et tant au milieu du multiple, de la multiplicité de nos moyens, ne les trouverons-nous aussi à chaque niveau d'autres opérations clés de notre association ? Ce qui m'a fait poser déjà plusieurs fois devant vous ma question : Que devient par exemple le sens de « *constituant* » dans les opérations que nous soutenons bien sûr tout en ne pouvant échapper à une logique fonction de déclin qui a toujours pour caractère positif de pouvoir donner raison à une « *déclinaison* » qui, si pas forcément préjudiciable, devrait cependant, il me semble, être serrée de près.

Au niveau de notre travail « à la passe ». Ça pourrait bien avoir été une raison de la décision de nous exposer aux effets du séminaire inter-associatif dont nous avons pris la responsabilité. Aucune raison en tous cas de ne tenir cette décision autrement que telle une *formation de l'inconscient*.

Aussi au niveau du fonctionnement des « cartels de la pratique » dont nous pressentons qu'ils en arrivent eux à dénoncer quelques effets critiquables que certains d'entre nous recouvrent du terme essoufflement. En serions-nous en ce qui concerne ce module de notre pratique à la prise en compte des effets d'un premier tour, après, rappelons le, que la mise en place de ces cartels de la pratique soit venue répliquer au constat que le caractère fondamental du travail sur la passe n'empêchait pour autant pas de soutenir que s'il continuait à nous apparaître *nécessaire*, ne nous apparaissait plus suffisant. Claude Conté avait d'ailleurs souligné qu'il ne s'agirait alors là encore que d'un supplément. Pas d'un complément. C'était à une époque où le jury, « à la passe », n'avait pas une fonction de jugement au sens juridique du terme, mais n'en n'était pas moins à s'interroger sur « à quoi dirions-nous oui ou

non ? » et surtout à être sur le bord de la décision d'adresser en fin de parcours au candidat une réponse, une réplique plus d' « ordre qualitatif ».

Le cartel d'adresse est certainement venu prendre fonction dans les cartels de la pratique tel effet-produit du travail qui s'était donc opéré à partir de l'expérience du nouage jury - rapporteur - coordonnant.

Il ne m'apparaît pas *improbable* que l'amenuisement d'un véritable travail de cartellisation « aux cartels » autant « à la passe » que dans l'organisation des cartels de pratique en vienne à souligner, tout juste dans le contexte du séminaire inter-associatif sur la passe, une défaillance quant à ce que nous attendions de transmission et d'orientation à partir de la clinique de chacun de « nous », alors que la singularité de chaque engagé ne devait s'y trouver relevée certainement bien sûr qu'autrement que dans un contrôle pour donner lieu d'avantage à une interrogation sur ce que comprend d'interrogations le terme de pratique : pratique de l'analyse freudienne. En juin dernier j'avais en tous cas remarqué une certaine intensité de « déception » quant au climat des cartels de pratique alors que la veille les derniers détails de notre projet pour les journées de décembre s'étaient mis en place.

La question qui m'était alors venue était : Le cartel d'adresse aurait-il été confronté à une transmission trop directe pour que l'ensemble du module puisse vraiment trouver ses directives ? Cela ne nous amènerait-il pas à devoir donner suite au caractère opérant de cet outil en y appliquant d'avantage la forme que nous avons voulu très délibérément mettre en démonstration lors du séminaire inter-associatif, c'est-à-dire non seulement avec le jeu du tirage au sort mais surtout ce caractère original et quasi originaire de la fonction centrale du *rapporteur*. Il avait en effet à l'origine des CCAF été proposé comme point clé d'une reprise de la procédure de la passe et il continue à en être l'originalité dans l'exercice que nous persévérons à tenter de faire entendre auprès des autres associations de l'inter : car il fait du jury un autre qu'un jury puisque d'abord jury écouté. Il met chacun dans le cas de ne pas être à même de parler « je ». J'insisterai pourtant une fois de plus sur ce qui m'apparaît avoir été progressivement négligé, pardonnez-moi ce dernier terme, à savoir son travail et son jeu de va et vient du jury au coordonnant dont la visée était de plonger chacun au jury mais aussi le coordonnant dans une opération de jonction-disjonction dont le double témoignage via les deux passeurs est déjà dans les meilleurs cas un premier opérateur. J'ai souligné dans « histoires de passe » à quel point ce caractère de la fonction du rapporteur devrait

permettre à chacun des membres du jury et aussi au coordonnant de ne pouvoir à un certain moment rejoindre en aucun cas sa place. Infinitude du sujet parlant alors depuis l'« entre fini et infini » et ainsi du coup vraiment plongé *dans le cas*, dans ce *qui fait cas* pour lui. Dans le cas d'un après coup de son analyse en tant qu'elle l'a mené jusque là à quelque place que ce soit de la procédure. « Un cas, disait je crois Lacan, est ce qui d'un faire cas choit (cadere) avec ce qui le cause ».

Ce raccourci dans le travail du rapporteur, dans différentes passes auxquelles j'ai participé m'avait semblé non sans rapport avec une défaillance de cartellisation des jurys auxquels j'avais pourtant avec et grâce aux autres de tout mon sérieux essayé de participer.

Cela m'a décidé à m'intéresser de plus près à comment nous pourrions en injecter la fonction, de ce rapporteur, au sein des cartels de la pratique où justement la question du « faire cas » est trop évidemment particulièrement importante quoique bien sûr tellement différente de ce que chacun peut attendre du contrôle. Je pensais alors qu'en retour les cartels de la pratique pourraient à leur tour apporter un éclairage favorisant une cartellisation des jurys à la passe.

Une cartellisation « qui ne soit pas du semblant ». Mon idée est donc que chacun devrait se faire la cheville ouvrière de l'autre et mon diagramme vise surtout à la tentative d'une articulation clinique entre ces deux « lieux » (*La passe-les cartels de la pratique*) qui semblent encore être deux traits particuliers de notre singularité. Leur travail et leur connivence viserait la programmation d'un « évènement » que je ne peux appeler pour l'instant autrement que « **journée des cartels** ».

Plan de travail

Plan de travail

I Mon premier diagramme articule comme vous le voyez les cartels de la pratique en haut et gris bleu avec les jurys de passe en bas en jaune.

1 - Dans chaque cartel de pratique **CP** un rapporteur est tiré au sort. Notre débat laisse encore pour l'instant en suspens si cela est mieux en début ou fin d'un premier temps de travail. Si cela vous apparaissait mieux en fin, comme déjà Guy Ciblac me le suggérait, un autre nom devrait peut être lui être attribué. Un témoinnant par exemple. Quatre ou Cinq cart. Prat. donnent donc formation à un cartel de témoinnants **A**. Huit cart. Prat. mettraient donc au travail deux cartels de témoinnants.

2 - Ils travaillent le temps qu'ils jugeront avant de tirer au sort l'un d'entre eux **Y 1** qui se rend auprès du cartel d'adresse. Il en revient pour travailler encore brièvement dans le cartel des témoinnants.

3 - Dans le cartel d'adresse **CA** est tiré un rapporteur **Y2** qui va travailler une séance dans le cartel des témoinnants A. Ça n'est qu'après ce temps que chaque rapporteur de A retourne travailler dans son cartel de pratique d'origine pour une durée indéterminée.

Comme vous le voyez sur le diagramme en partant du bas, chaque jury de passe (sur une durée d'un an ou plus, c'est à discuter) adresse son rapporteur qui avec quatre autres forment un cartel **B**. L'un d'entre eux, c'est-à-dire de ce cartel B, **Y3** part travailler dans le cartel d'adresse CA. Et retourne ensuite à B pour un temps de travail indéterminé durant lequel un rapporteur tiré au sort dans CA, **Y4** viendra travailler une ou plusieurs fois. A la fin de ce travail, chaque rapporteur ayant constitué B retourne dans le jury dont il émanait et Y4 retourne travailler dans CA.

Il s agit là d'un premier épisode. Il vise à la cartellisation des cartels de la pratique et des jurys de passe, et c'est ce qui m'apparaît essentiel. Il crée aussi une cartellisation des rapporteurs, ce qui ne s'est jamais produit jusqu'ici. Notons donc aussi dès maintenant la constitution d'un cartel de rapporteurs formés par Y1, Y2, Y3, Y4. Appelons le **Y**

Cet épisode qui, il me semble pourrait tout à fait dépasser une année voire une année et demie vise à l'organisation de **deux journées de travail** soit séparées, soit consécutives. Dites « Journées des cartels ».

Rappelons aussi qu'en fait nous devrions nous attendre à partir sur la base de huit cartels de pratique au moins. Répartis en deux lots et donc formation de deux cartels d'adresse CA1 et CA2.

II Une proposition d'organisation de ces deux journées.

A- Remarquons tout d'abord que les rapporteurs Y1, Y2, Y3, Y4 ont avant cette journée formé un cartel **Y**.

Arrivent aussi à cette journée 4 cartels de pratique, 4 jurys de passe, **A** le cartel des rapporteurs des quatre cartels de la pratique et **B** le cartel des rapporteurs des jurys de passe. **Y** enfin dont nous venons de parler.

Le démarrage se fait par la constitution d'ateliers : Cp1, Cp2, Cp3, Cp4 se répartissent au sort dans deux **ateliers Z1 et Z2**.

J1, J2, J3, J4 se répartissent au sort en deux **ateliers Z3 et Z4**.

A, B, Y forment un **atelier Z5** .

Durant cette matinée ces 5 ateliers travaillent séparément et de manière concomitante. Et à la fin de chaque atelier (ou à son démarrage) est désigné au sort un témoin-rapporteur : **a** pour Z1, **b** pour Z2, **c** pour Z3, **d** pour Z4, **e** pour Z5.

Nous avons signalé qu'étant donné le nombre probable des cartels de pratique, ce premier processus est dédoublé en une deuxième matinée. Notons donc immédiatement qu'il y aura donc deux cartels d'adresse. **CA1** et **CA2**.

Notons aussi qu'un cartel a été formé quelques semaines auparavant par tirage au sort de quatre membres de cartels de passe. Appelons le **JA**.

A la fin de ces deux demi-journées : tirage au sort d'un rapporteur dans CA1 soit **f**, dans CA2 soit **g**, dans JA soit **h**.

Le lendemain interviendront en assemblée plénière : **a, b, c, d, e, f, g, h**

Le matin :

A la table **parleront a, b, c, h** accompagnés de **deux modérateurs-discutants : d, f**

Dans la **salle g et e** donneront une réplique et régleront les interventions du public.

L'après midi :

Huis clos, rencontre de travail de **h, d, f, g, e** avec le **coordonnant de la passe** et le **coordonnant ou dit secrétaire de ce processus** dessiné à partir des cartels de la pratique. Secrétaire, disons parce qu'il en aura la charge d'organisation et de parcours du début à la fin. Il est à élire avant son démarrage.

III

Ce dernier atelier aura pour mission d'orienter un temps d'AG pour qu'en adviennent un ou des thèmes aux titres desquels se tiendra un **colloque** des CCAF.

Il ne s'agit, comme chacun peut s'en rendre compte, du début à la fin, que d'un parcours fléché. Nous en avons dégagé l'intérêt lors du séminaire sur « la passe » dont nous avons pris récemment la responsabilité. Chacun était à chaque scansion désigné comme devant occuper telle place.

« Fléché » sert ici de métaphore à ce qu'on relèvera du terme d'**orienté**.

Nous avons depuis le démarrage des CCAF toujours soutenu que l'enseignement y était entendu comme orienté. Et non produit autrement que comme formation de l'inconscient.

L'enseignement devait donc être d'abord orienté par ce que nous entendrions depuis les cartels de passe, c'est-à-dire à partir des témoignages des passants dans ce qu'ils pouvaient ou pas dégager de points constituants de leurs analyses. C'était à ça que nous tenions parce que cela faisait référence à ce que nous appelions enseignement orienté, c'est-à-dire un enseignement comme produit.

Le travail à la passe a été supplémenté par l'adjonction des cartels de la pratique. C'est ici de la même « orientation » qu'il s'agit, mais maintenant, se faisant à partir de la pratique et donc de ce qui se joue pour chaque praticien d'une suite de son analyse et du dégagement possible par le jeu de la cartellisation, des points constituants qui ne se dégageraient encore pour lui que via le placement auquel il se propose (agent), pour un autre dit patient.

Je me permets de conclure par ce rappel concernant le nouage du terme d'orientation avec celui d'enseignement, parce qu'il éclaire qu'il ne s'agirait donc pas pour nous de nous produire devant quelque public que ce soit, sinon à partir de ce que pratique et passe nous auraient enseignés.

Je me le permets d'autant plus que plusieurs questions à ce sujet me sont parvenues et qu'il me semblait donc que pas seulement de tout nouveaux venus avaient peine à appréhender vraiment ce que nous entendions par « orientation des ou de l'enseignement » aux CCAF.

La libido sur le bout de la langue

A la mémoire de Louis Esmerado Capdouze

Françoise Wilder

« *Tous ceux qui parlent éteignent la lumière* »
Pascal Quignard

« *Quand quelqu'un parle, il fait clair* »
Sigmund Freud

Pascal Quignard m'a fourni la chanson du titre avec son mystérieux ouvrage Le nom sur le bout de la langue. L'obsession a fait le reste. Et me voici dans un moment de fervente gaieté.

Il y a dans le texte de Pascal Quignard un personnage inaugural, un bloc de glace au café qui ne se laisse pas entamer, qui résiste aux tentatives de partage et de répartition. Je vais le faire fondre un peu, sur ses bords, le faire attendre et au lieu de le surprendre, l'oublier assez pour que la cuillère et non le couteau l'ameublisse au bon moment !

Avertissement : tout ce qui ne sera pas clair dans mon propos le deviendra à la lecture du Nom sur le bout de la langue.

Ce nom, ce mot sur le bout de la langue, nous ne l'avons pas. Il nous manque. Il nous manque en nous abandonnant. Et nous ne pouvons oublier cet abandon.

Son défaut — notre défaut — menace comme une perte d'être, et celle-ci comme une obscurité. Détresse.

Un nom, en ce moment, occupe tout ce que les lèvres mobilisent de nom. Un nom sans oubli. Le nom de l'ami qui vient de mourir, qui ne cesse pas d'être mort et que le prononcé du nom affirme comme absence.

Luis Maria Esmerado Capdouze.

Ce nom sans oubli me rend sans mémoire. Comme avant je dis « oui », je dis « non », je m'engage à ceci, à cela. Si quelqu'un me rappelle l'engagement, le oui, le non, je m'étonne. Nouveau. C'est nouveau. Aucune évocation.. Aucun souvenir.

Je n'ai pu oublier ce dont je n'ai pas eu à me souvenir. Mais alors ? Ça s'est passé avant le souvenir ?

Honneur au titre donné de « La libido sur le bout de la langue ». Reconnaissons le vieux nom freudien de l'amour, nom ancien dans une langue qui, bien que morte, souffle, respire, articule dans plusieurs autres : la latine.

Si les gorgones sont représentées de face comme le sexe féminin et nous sidèrent, si les silènes sont représentés de profil comme le sexe masculin et nous fascinent, la *libido* dont je parle avec Freud est encore une autre sorte d'être : ni de face, ni de profil. On la reconnaît aux déplacements qu'elle opère et que Freud nomme plusieurs fois : investissement, sublimation, zone érogène. En déplacement elle révèle des objets, des buts, des sources de l'excitation sexuelle. Les bords du corps ondulent avec Eros.

La psychanalyse parle-t-elle « libido » ?

La langue libido gouverne-t-elle la théorie des pulsions ? Non ! Pas plus que ça. Elle augmente, diminue, va, vient — fait quantité sans mesure : « Nous appelons ainsi l'énergie, considérée comme une grandeur quantitative — quoi qu'elle ne soit pas à l'heure actuelle mesurable — de ces pulsions qui ont affaire avec tout ce que l'on peut comprendre sous le nom d'amour. » Freud écrit cela en 1921 dans *Psychologie collective et analyse du moi*.

Enfin une notion que l'on voit à l'œuvre !

Inlassablement elle parle la langue sexuelle dans la vie psychique en tension avec les pulsions d'auto-conservation, en tension avec la pulsion de mort, elle unit, fait tenir ensemble, sans faire de l'Un, mais favorise dans son déplacement la *création de nouvelles unités*.

Freud en appelle au mythe d'Eros dans l'*Au-delà du principe de plaisir* pour dire dans une autre

langue cette dimension subjective et qualitative d'emblée inhérente à la notion de libido.

Pascal Quignard a son Freud qu'il évoque dans ce texte (p. 69).

En 1899, Sigmund Freud a écrit soudain, dans un livre sur le rêve, cette phrase qui met brutalement à genoux la pensée et qui d'un coup emplit de honte tout le langage : « Das Denken ist doch nichts anderes als der Ersatz des halluzinatorischen Wunsches. » (La pensée n'est pas autre chose que le substitut du désir hallucinatoire.) D'une part, toute pensée, originairement, est menteuse. D'autre part, tout mot est mensonge. « Ersatz » est le mot de Freud. Songe et mensonge sont les mots où joue notre langue.

Ce qu'il y a au *bout* de la langue, debout à bouler (ce sont des mots francs), et qu'on ne parvient pas à « bouler », à sortir, tantôt « manque », « flotte » et brusquement devient érucciation, balbutiement, action : on cherche le mot, le nom, on se sent dépossédé de ce qu'on croyait sien. Pascal Quignard en parle ainsi, p. 55-56 :

« Ma mère se tenait toujours à l'extrémité de la table à manger, le dos à la porte de la cuisine. Brusquement, ma mère nous faisait taire. Son visage se dressait. Son regard s'éloignait de nous, se perdait dans le vague. Sa main s'avancait au-dessus de nous dans le silence. Maman cherchait un mot. Tout s'arrêtait soudain. Plus rien n'existait soudain.

Éperdue, lointaine, elle essayait, l'œil fixé sur rien, étincelant, de faire venir à elle dans le silence le mot qu'elle avait sur le bout de la langue. Nous étions nous-mêmes sur le bord de ses lèvres. Nous étions aux aguets, comme elle. Nous l'aidions de notre silence — de toute la force de notre silence. Nous savions qu'elle allait faire revenir le mot perdu, le mot qui la désespérerait. Elle hélait, hallucinée, sa masse vacillante dans l'air.

Et son visage s'épanouissait. Elle le retrouvait : elle le prononçait comme une merveille. C'était une merveille. Tout mot retrouvé est une merveille. »

Et plus loin, p. 57 : « qu'un mot puisse être perdu, cela veut dire : la langue n'est pas nous-mêmes. »

Je voudrais ici témoigner de deux expériences qui me paraissent assez rebelles à l'immédiat de nos raisons.

J'étais à Copenhague en juin 2003 au Séminaire Inter Associatif Européen de Psychanalyse. Un de nos collègues assurait sa part de traduction. Chilien d'origine, étudiant et formé en France vingt ans auparavant, il était installé au Danemark où il nous recevait avec d'autres collègues danois. Sa traduction se faisait de n'importe

laquelle des trois langues, danois, espagnol et français, vers n'importe laquelle des trois mêmes langues. Parfois, souvent, alors qu'il s'était élan- cé dans une traduction-phrase, il s'interrompait et, dans un mouvement des bras du bas vers le haut, des genoux vers la poitrine, plusieurs fois, semblait soulever, ramener du fond vers la surface un invisible objet, une matière présente, locale, à densité variable. Du brassage résultait une nouvelle phrase, une autre entrée, une reprise, un mot. Parfois une vocalisation soutenait ces mouvements ; une articulation lui succédait... et c'était reparti !

Je trouve mystérieux et émouvant ce brassage, cette mise en corps du passage des langues dans l'effort et l'opération qu'effectuait Osvaldo C. Je voudrais vous inviter dans ce mystère.

Du même tonneau, quoique plus détaillé par celui qui en témoigne, j'ai relevé un conte psychanalytique¹Voici un psychanalyste qui pendant deux ans fait exercice quotidien de traduire des poèmes anglais en français. Il lit et traduit Philip Larkin. Il a choisi ce poète. Il l'aime. D'abord il tourne autour du poème, se persuade qu'aucune honnête traduction ne peut en être faite. Et un jour, « comme un voleur », il se jette sur le poème et le traduit, à main levée, en entier. Toujours en entier. Jusqu'au bout. Quelques jours plus tard : les corrections. Rien ne va — ou si peu —, confrontation patiente, mesure des rythmes, accidents, sens fuyants, allitérations. Travail sans terme propre recouvert par le travail sur d'autres poèmes. Un jour il s'agit de se saisir de la traduction presque terminée pour l'amener à sa conclusion. Ici commence l'action du conte. C'est un suspens.

« Once upon a time... »

Rien n'oblige à terminer. Mais un jour...comme pour une balade en montagne bien préparée « on se la joue » ; une fois parti il faut finir. Notre traducteur excursionniste campe devant deux textes, connus, travaillés, le poème source et sa traduction. Il tient assez bien la signification en question mais se voit devant un problème : aucune expression n'a de prise ni ne paraît correspondre ici, précisément. Il sait ce qu'il veut dire, n'a pas trouvé en français à l'exprimer, et pourtant ne prend plus appui sur les signifiants de l'anglais.

Attention ! Ce traducteur n'envisage pas que la pensée existerait en dehors du langage et se contenterait de venir habiter les langues. Il ne croit pas penser sans mot.

¹.Guy Le Gaufey : « Halluciner » ; Césure n°11.

Where has the tree gone, that locked
Earth to sky ? Waht is under my hands,
That I cannot feel ?

What loads my hands down ?²

et sa possible traduction française :

Où est passé l'arbre, qui ancrerait
La terre au ciel ? Qu'y a-t-il sous mes mains,
Que je ne peux sentir ?³

On ne sait pas ce qu'il y a sous ces mains — et si quelque chose, rien de sensible. Ça se dérobe, n'offre pas de prise.

La moindre charge sur les mains les entraîne vers le bas parce que rien ne les arrête, ne les conforte. Par ailleurs, *a load*, ça pèse. La force qui s'exerce n'a pas d'équivalent contraire. Bref, l'imagination en peine de s'accrocher à un signifiant équivalent (deux syllabes !) s'emballe en explorant tous les recours de la signification en jeu.

Ces moments de recherche de mot, de l'expression impliquent une concentration forte, tout occupés qu'ils sont à tenir et retenir dans l'unité d'une visée significative un pluriel de notations diverses qui concourent à déterminer ce sens. Alors, il cherche, le traducteur, il mime, il effectue ce mouvement des mains qui ploient pour mieux laisser venir aux lèvres le mot (deux syllabes !).

Ce geste, il le voit, il le sent, il s'y croit... et pas l'ombre d'un signe pour l'abriter ! Ce traducteur n'attend pas des langues qu'elles soient des nomenclatures. Il pense au petit arbre de Saussure qui n'est pas de Saussure (éd. Tullio de Mauro) et ne glisse pas — il se retient — dans l'idée rétro selon laquelle le signifié (le « concept ») serait de près ou de loin identique à une image de la chose. Que faire de ce qu'il y a — qui n'est pas identité ?

Au secours ! Que dit l'auteur anté-saussurien qu'est Freud ? Sous l'apparent binarisme qui lui fait associer un mot et un objet n'est-il pas bien de son temps : l'objet prime encore sur les relations au sein desquelles il se trouve. Certes, la représentation d'objet n'est pas l'objet mais elle est en provenance exclusive de l'objet par les voies sensibles : acoustiques, tactiles et visuelles, et l'image sonore.

On peut se laisser tromper par une présentation d'évidence : d'abord les choses puis les mots ! François Cheng nouvel académicien disait en souriant qu'ayant d'abord appris le chinois puis

le français, il avait « eu la chance de nommer deux fois le monde ». Le monde serait-il premier ? Le coin de Saussure s'enfoncé là : aucune langue ne fonctionne en second et le monde n'est pas en kit pré-découpé de sorte qu'avec les mots d'une langue nous le recomposerions.

Qu'ai-je en tête, demande le traducteur, quand je me maintiens dans cette zone trouble où apparemment un signe a été lâché et où je n'ai pas encore mis la main sur son substitut — sans pour autant perdre de vue (au moins le crois-je...) ce que « je veux dire », suspendu à l'interrogation du comment ?

Au moment où ce traducteur ne trouve pas le signe, le mot, l'expression ad hoc qu'il a en vue, il se trouve dans la même situation que cette mère de Pascal Quignard (et non *la* mère de Pascal Quignard) :

Ma mère nous faisait taire. Elle s'acharnait sur le mot qu'elle avait sur le bout de la langue et qu'elle contraindrait d'une manière ou d'une autre à revenir. Tétanisée, elle s'efforçait de repêcher au fond d'elle-même une étymologie. Masquée, crispée sur sa recherche, elle essayait de reproduire une dérivation philologique, restituant les étapes en émettant des sons qui paraissaient invraisemblables. Elle disait « sykolon », elle disait « ficato » et à la suite d'une longue série de borborygmes qui bouleversaient son visage, au terme d'une longue série de modifications inintelligibles, grecque, romaine, impériale, mérovingienne, italienne, picarde, elle arrivait à « foie ». Nous étions médusés. Elle remontait les mots du fond des âges. Maman poussait des grognements plus enfantins et plus hétéroclites que nous n'étions capables d'en faire naître. Elle était magicienne. Elle disait « homo » et, ses lèvres se contractant, on débouchait sur « on ». Elle commençait par la chose — « rem » — on arrivait à « rien ».

Des deux figures de la mère médusante et du traducteur, j'admire la tension dans une visée qui n'arrive pas à accrocher sa cible et se retrouve donc toute entière comme repliée sur sa propre consistance. S'ils s'en distraient une seconde il perdent tout, car, en vérité, ils ne tiennent rien d'autre que ce que leur attention soutient comme mirage.

Est-ce « halluciner » que d'avoir quitté la terre ferme du signe et tarder à la retrouver ? J'aimerais rendre consistante l'hypothèse selon laquelle existe une tension vers le signe qui allie un très fort sentiment de présence subjective et un certain vide de la pensée .

La tension de l'attention dont j'ai parlé plus haut, et que Quignard met en scène « médusante », agglutine des filaments, et notre chercheur de

² Philip Larkin : *Church going* ; Solin ; Paris 1991 ; Edition bilingue de 64 poèmes extraits des *Collected Poems* ; page 122.

mot, de nom, se retrouve coincé dans une unité insaisissable.

Je suis portée à penser que dans cette unité il y a de l'image — non pas comme un tableau nous livrant des personnages en acte, encore que... mais au sens où l'image a la propriété foncière d'être *une*.

Qui dit *image* dit : capacité d'isoler cette chose-là de son contexte, sans devoir la rattacher nécessairement à un ensemble auquel elle appartiendrait. Ne suis-je pas telle face au miroir si je supporte de tenir ma face, cette « bobine », pour liée à...celle qui supporte de tenir cette « bobine » pour sienne, à savoir « je ». Je tiens avec ma face le modèle parfait du signifié : pas d'accès direct mais bien des occasions de la chiffrer, miroir, photo, peinture, caricature etc., jusqu'à : « stop, je ne m'y reconnais plus » — mais jusque là, tant que je m'y reconnais, tant que ça tient, ça et je *font de l'Un* !

Me retient ici la puissance du montage pour rendre compte de cette passion de l'Un qui habite aussi bien la recherche de la beauté que la quête du sens.

Ce qui se maintient dans le laps de la traduction, de la recherche du mot, du nom, touche à ce mystère (longtemps saint) où la figure des signes sources et cibles reste en suspens ; souvenons-nous de ce que dit le traducteur : « Ce n'est plus *le sens* qui flotte encore ; j'ai écarté que se main-

tienne alors quelque "signifié" en attente d'un nouveau "signifiant" ». *Du corps* par contre il y en a —et même trop — brassage, mouvement des mains , écarquillement des yeux statue grondante de la « mère ».

Comme si le *suspens artificiel* du fonctionnement symbolique usuel, le refus l'un après l'autre répété de tout signifiant qui se présente —« non ,pas celui-là ! »- avait conduit à une sorte de blocage du flot imaginaire habituel. Un excès de présence corporelle s'est dévoilé, quelques instants.

Le vecteur opaque du sens aura été cet étrange rapport au corps qui me le donne imprégné de ce qu'il a d'abord phagocyté, penché sur ce qu'il a fait disparaître comme sur son propre mystère. Là se retrouve ce que j'avais mis de « libido » du départ !

Pourquoi donc le nom oublié de Heidebic de Hel une fois retrouvé dans l'extrémité de perte des amants les paroles de l' « Exultet » jaillissent-elles, deux fois psalmodiées par les amants exaucés...le temps de revenir à la liturgie ordinaire des vies ?

Nous lisons seulement qu'une lumière brûle en souvenir du Nom Un...

(Intervention dans un séminaire du Cercle Freudien en juin 2006).

Les Mais 68

Serge Vallon

D'ici peu, ceux qui ont vécu mai 1968 ne seront plus là pour en dire quelque chose ; mais il est encore temps ! Cet avertissement de notre ami Philippe Aigrain¹ doit nous aider. Il est encore temps de combattre l'amnésie et le mensonge sur le sens de cette charnière de notre histoire. Même si chacun des acteurs- adolescents ou jeunes adultes de ce temps- qui ont entre cinquante cinq et soixante quinze ans aujourd'hui peuvent en donner un témoignage partiel ou partial, ce ne peut être pire que l'impudeur cynique qui utilise les événements de cette année-là comme repoussoir de notre modernité.

Notre ancien candidat à la présidence de la République a même parlé de « liquider » l'héritage de Mai 68. Désormais élu, il devra veiller à ses impulsions liquidatrices c'est-à-dire meurtrières de notre histoire, qui est aussi la sienne. Les révoltes de mai 68 dans le monde ont été immédiatement « liquidées » : souvenez-vous de l'assassinat de Martin Luther King et de Robert Kennedy cette année-là ; des 300 morts étudiants désarmés de Mexico, à la veille de jeux Olympiques déjà salis par leur pays d'accueil (qui a boycotté ces jeux ?) ; des tanks de Brejnev sur Dubcek et le Printemps de Prague. Ne parlons pas des dictatures latino-américaines et de l'exécution de Guevara, enfant perdu du castrisme, ni des milliers de morts vietnamiens et américains pour une guerre inutile lors de l'offensive du Têt. Il faut donc se rappeler que le monde était coupé en deux par des impérialismes et que la guerre mondiale n'était pas terminée mais déplacée. L'héritage honni de 68 serait-il la nostalgie de cette partition mortifère face à une mondialisation multipolaire aujourd'hui ? Serait-il le regret des autoritarismes étatiques et familiaux qui ont envoyé tant de générations dans des luttes coloniales meurtrières qui ont sali et humilié « vainqueur et vaincus ». Regret des entreprises où était interdite l'activité syndicale². Regret d'une société qui interdisait la moindre expression autonome : souvenez-vous donc de la télévision aux ordres, comme en Chine

ou à Cuba aujourd'hui, avec le général-président qui soliloquait devant son peuple enfant. Société qui criminalisait les déviations sexuelles, l'avortement, la contestation politique (comme l'objection de conscience passible de tribunaux militaires et non civils). Qui censurait les audaces culturelles sous prétextes de protéger une jeunesse, immature (sauf pour combattre) jusqu'à 21 ans ! Qui avait si peur de son propre passé que l'histoire de Vichy devait rester méconnue - comme le honteux pacte germano-soviétique - mis à part la légende dorée de la Résistance, autour des héros De Gaulle et Moulin. L'interdiction de programmer à la télévision le formidable documentaire de Marcel Ophuls³ : « le Chagrin et la pitié », dura de 1969 ... jusqu'à 1981 ! Censure collective sur la collaboration antisémite comme la rafle du Vel d'Hiv (la police française en 1942, envoya à la mort 13000 juifs parisiens dont 4000 enfants), puis sur l'ensemble de la Shoah et les meurtres de masses en Urss et en Europe. Un slogan idiot (pour moi-même) comme « CRS ...SS ! » visant la police républicaine, trahissait le dévoiement d'une mémoire mal transmise mais visait aussi son usage illégitime comme les meurtres d'émigrés algériens pacifiques en 1961, puis de militants CGT au métro Charonne en 1962, sur ordre du préfet Papon (si tardivement jugé).

Il faut interpréter les événements de 1968 comme une insurrection imprévue de la jeunesse contre

³ Fils du cinéaste Max Ophuls, né en 1927 en Allemagne de mère allemande, émigré en 1933 en France puis aux États Unis en 1940, il est le contemporain de cette histoire et aussi réalisateur de fictions et documentaires comme « Munich » (1967) jusqu'à « Hotel Terminus: Klaus Barbie et son temps » (1988). « Le Chagrin et la pitié, chronique d'une ville française sous l'occupation » (1968) fit parler autour du quotidien de Clermont-Ferrand, gens ordinaires, bourgeois, occupants allemands comme résistants modestes dont les dénégations ou vérités éclataient enfin en public. Avec Harris et De Sedouy, producteurs du film, Ophuls avait été licencié de l'ORTF aux ordres du gouvernement, le patron de cet organe de propagande-ancien résistant- disant que le documentaire « détruisait les mythes dont les Français ont encore besoin » (sic) !

¹ Philippe Aigrain est informaticien, militant et spécialiste de la propriété intellectuelle de l'information (cf. son ouvrage *Cause commune* ; Fayard 2005).

² En 1968 le simple défilé-promenade syndical du 1^o mai était interdit depuis 15 ans (cf. C. Fauré)!

les censures inconscientes et les mensonges volontaires des parents et de la société de ce temps héritière de l'après-guerre : mensonges politiques, sociaux, religieux, familiaux, sexuels, pédagogiques, qui étaient devenus intenable.

Le Mai français a eu ses particularités : peu de violence réelle⁴ contrairement aux tragédies contemporaines grâce à la retenue du premier ministre Pompidou et du préfet Grimaud et aussi des leaders étudiants et syndicaux, débauche de parolisme d'assemblée, jonction avec des revendications ouvrières (idéalisées), plus grande grève générale depuis 1936, ouverture multidimensionnelle critique aux figures d'autorité (qui ont mystifié une psychanalyse conservatrice⁵). Mélange enfin de revendication responsable et de liberté festive. La fête, mise en musique, s'est achevée sous les étoiles du Festival anglais de Wight en août 1970 avec J. Hendrick, Miles Davis, L. Cohen...

Malheureusement, pour cette génération dont je fais partie, cette insurrection libertaro-communautaire s'est faite en mélangeant les langages piégés du libéralisme comme du communisme qui était les seuls langages disponibles. Le discours hédoniste de 1968 n'a pu résister aux logiques de la consommation qu'il dénonçait. Le discours du lien communautaire n'a pu transcender les logiques de classe pourtant défaits par l'évolution économique, ni l'individualisme égocentrique qui en sera le sous-produit pervers. Le discours révolutionnaire est resté souvent enfermé dans la novlangue léniniste malgré la méfiance de leaders comme Daniel Cohn-Bendit et malgré la recherche d'alternatives dans le tiers monde pour échapper aux affrontements binaires. L'action révolutionnaire - avec une remarquable production plastique - empruntait trop aux symboles de 1789 ou de la Commune de Paris (inutiles barricades) et cherchait vainement sur terre, en Yougoslavie, à Cuba ou en Chine l'incarnation de rêves vite déçus par des pères Ubu planétaires. Ces discours d'émancipation, toujours combattus par les conservatismes un instant déstabilisés, laissent pourtant leur trace comme météores

⁴ On déplora trois morts : le lycéen Gilles Tautin noyé à Flins et l'ouvrier Pierre Beylot tué par un CRS à Sochaux et l'accident d'un commissaire à Lyon.

⁵ Le livre stupide de Bela Grunberger (avec J. Chasseguet-Smirguel, sous le pseudonyme d'André Stéphane) -« l'Univers contestationnaire »- réduit la contestation étudiante à une régression anale. Lacan lui-même promet une révolution circulaire et immobile. Il se trompe aussi politiquement, malgré ou grâce à son gendre maoïste.

d'espérance : une autre vie est possible car imaginable.

Il reste des slogans à replacer dans leur contexte : il est interdit d'interdire... pour le plaisir d'interdire ! Faites l'amour pas la guerre... du Vietnam ou de l'Algérie !

Il reste une révolte salubre contre les évidences instituées de l'école autoritaire, de la famille patriarcale, de la sexualité machiste, du sexisme ordinaire, de toutes les classes de pouvoir si bien repérées par Michel Foucault dans leurs mécanismes historiques d'entretien et de reproduction, loin de toutes les idéologies sociobiologiques qui les justifient. La jeunesse de 1968 ne voulait pas conquérir le pouvoir mais le partager autrement. Idéal citoyen.

Les utopies éducatives et thérapeutiques s'y sont vite reconnues et leurs professionnels en ont profité pour repérer les inerties et impasses de leurs rôles et se ressourcer. Des communautés urbaines ou rurales sont nées aux côtés d'écoles alternatives. Des lieux de vie ont abrité des enfants en marge. On se souviendra encore du festival d'Avignon en juillet 1968, où banderoles rangées après le retour des autorités casquées et des bien-pensants, nous avons entourés Judith Malina et Julian Beck. Leur « Living Théâtre » avec « Paradise now » nous offrait leur contre-culture artistique et politique dénonçant la guerre depuis sa communauté pacifiste nomade⁶. Comme avec le fulgurant « Fire » du « Bread and Puppet » de Peter Schumann, les rapports politiques entre scène et salle étaient subvertis. L'utopie est une expérience vécue qui transforme acteurs et spectateurs lorsqu'elle est une expérience de l'ultime, renouvelable mais pas dépassable. Peut-être comme les grecs athéniens du V^e siècle avant notre ère, regardaient avec Antigone, le nouveau théâtre rituel de Sophocle.

Nous sommes aujourd'hui dans un autre monde. Les éphémères « événements de 1968 » - les mais multiples- ont incarné irréversiblement un changement d'époque. Après les « trente (années) glorieuses » seraient-ce les « trente piteuses » comme ironise Patrick Rothman dont il faut saluer la fonction de témoin (cf. son dernier opus télévisé « 68 » le 8 avril 20h50 sur France 2⁷) ?

⁶ Après Brook et Wilson et d'autres comme le Théâtre de l'Acte de Michel Mathieu et Mamadi Kaba à Toulouse, ils ont des héritiers aujourd'hui, comme le Fooths Barn Theatre.

⁷ On peut revoir le film de W.Klein « Grands soirs et petits matins » et lire P. Rothman : « Mai 68 raconté à ceux qui l'ont pas vécu » éd. Seuil. On lira aussi de la sociologue Christine Fauré : « Mai 68, jour et nuit » Découvertes Gallimard

L'univers des deux blocs s'est fragmenté, les utopies politiques sont tombées avec leur mur de Berlin, les dictatures sont apparues nues et crues, les politiques aussi avec leurs semblants démagogiques, les démocraties fragiles devant lobbies et corruption, le capitalisme financier devenu insaisissable. La manipulation des images est formidablement démultipliée, nichée jusque dans nos portables qui ont remplacé les transistors. Les rêves totalitaires, aujourd'hui incarnés par le terrorisme religieux islamique, montrent leur pérennité paranoïaque mais déterritorialisée. La lutte des classes est spatiale, désormais dans les banlieues et les périphéries du premier monde. La guitare d'Hendrick résonne encore, « samplée » sur l'Internet qui incarne des rêves communautaires virtuels. La poésie renaît sous le rap...

Un monde désillusionné mais pourvu d'idéal et de sens, reste toujours à construire et à partager.

4 avril 2008 (Editorial de VST n°97)

**Inter-Associatif Européen
de Psychanalyse**

Inter-Associatif Européen de psychanalyse Coordination des 1 et 2 février 2008

Le secrétariat de la Coordination de l'I-AEP
Association Lacanienne Internationale
Groupe d'Études Psychanalytiques de Grenoble.

ASSOCIATIONS REPRÉSENTÉES

Acte Analytique, Analyse Freudienne, Association Lacanienne Internationale, Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne, Cercle Freudien, École Belge de Psychanalyse, Espace Analytique, Errata, Gezeschap voor Psychoanalyse et Psychothérapie, Groupe Antillais de Recherche et d'Études et de Formation Psychanalytiques, Groupe d'Études Psychanalytiques de Grenoble, Insistance, Invencio Psicoanalitica, Mouvement du Coût Freudien, Psychanalyse Actuelle, Psychoanalytik Kreds, Questionnement Psychanalytique, Séminaires Psychanalytiques de Paris, Société de Psychanalyse Freudienne.

ORDRE DU JOUR

le site Internet

Travail éditorial des séminaires de l'I-AEP : projet de Gérard Albisson

Après-coup du séminaire sur la Passe de Décembre 2007

Le prochain séminaire des 7 et 8 juin à Lille

Projets de colloques sur l'histoire de l'I-AEP et sur la Massenpsychologie

Questions diverses

LA COORDINATION

Le compte-rendu de la coordination du 19 novembre est adopté.

Pour des raisons pratiques la chronologie de l'ordre du jour a subi quelques modifications.

PRÉSENTATION DE NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

-des Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne : Jean-Philippe Kempf et Michèle Skierkowski.

-d'Errata : Pierre Daviot

À PRÈS-COUP DU SÉMINAIRE SUR LA PASSE

Ce séminaire a été organisé par les CCAF, étaient invités à y témoigner tous ceux qui avaient participé à ce dispositif, depuis ses débuts et jusqu'à son extension récente à d'autres associations de

psychanalystes telles Insistance, Invencio Psicoanalitica et Psychanalyse Actuelle.

Rappelons que l'organisation de ce séminaire s'est inspiré du dispositif même de la Passe. Un travail en ateliers avec rapporteurs a permis d'introduire la dimension du témoignage indirect à propos des expériences de passants, passeurs et membres de jury. Ce témoignage indirect étant à son tour confronté à l'écoute de collègues ayant occupé les places de coordonnants de la Passe.

Un débat s'est ouvert sur cette expérience d'un séminaire qui tentait une approche originale de notre élaboration inter-associative. Les délégués présents ont fait part de leur intérêt et de leur satisfaction. Des remarques ont cependant été faites : les limites de l'application du dispositif de la Passe à un travail collectif, la question que pose le fait de témoigner devant un collectif, ce qui est en contradiction avec la notion même de témoignage indirect et enfin cet objet qui ne cesse de nous questionner : le désir de l'analyste.

Les délégués des CCAF nous ont rappelé que tous les participants à ce séminaire pouvaient en dire quelque chose sous la forme d'un écrit fictionnel et non signé afin que puisse rester trace de ce qui s'est transmis pendant ce séminaire.

LE PROCHAIN SÉMINAIRE DES 7 et 8 JUIN 2008 à LILLE

Ce séminaire est organisé par le Cercle Freudien. Il nous invite à mettre au travail cette question : « Pourquoi des associations de psychanalyse ? ».

Les délégués du Cercle nous apportent des précisions sur son déroulement. Trois axes de réflexion se dessinent pour chacune des trois sessions : pourquoi ou pourquoi pas des associations ? ; fin d'analyse et transmission, modalités et enjeux au sein des associations ; quelle politique pour les associations. Les interventions laisseront un temps équivalent au débat dans l'esprit des séminaires de l'I-AEP.

Un argument détaillé ainsi que le programme parviendront à tous les délégués, à charge de les diffuser dans leurs associations respectives.

Une visite du musée des beaux-arts de Lille est prévue .

PUBLICATIONS DE L'I-AEP

Suite à la décision de la dernière coordination de confier à Gérard Albisson cette responsabilité, celui-ci nous confirme qu'il nous fera part prochainement des modalités concrètes.

SITE INTERNET

Guy Martens nous fait part de l'avancement de ce projet. Il est envisagé une partie accessible au public qui comporterait différents items : statuts, publications, agenda des activités et une partie réservée accessible aux délégués par un mot de passe et comportant liste actualisée des délégués et comptes-rendus des coordinations.

Lors de la prochaine coordination nous aurons une présentation du site iaep.eu.

COLLOQUES

Deux projets ont été évoqués

-une proposition de Michel Guibal sur l'histoire de l'I-AEP.

Les circonstances des rassemblements successifs qui ont conduit à ce qui nous réunit aujourd'hui ont été évoqués dans le compte-rendu de la coordination de novembre 2007. Ce jour, les collègues intéressés par ce projet sont invités à se constituer en groupe de travail en contactant Michel Guibal. La coordination souhaite que ce groupe puisse lui faire part d'un projet sur le fond et la forme de ce colloque.

-une proposition de l'Association Lacanienne Internationale sur l'actualité de la Massenpsychologie .

Un débat s'ouvre sur la manière d'aborder un tel projet. Certains délégués souhaitent qu'on ne se cantonne pas à une approche du phénomène « Massenpsychologie » tel qu'il apparaît dans notre clinique et dans le social aujourd'hui, mais que chaque association puisse s'interroger sur la manière dont ses effets se manifestent en son sein. Car le lien « inter » est une modalité qui pourrait permettre à chaque association de questionner le style de son lien social.

Les délégués intéressés par ce projet sont invités à se constituer en groupe de travail en contactant Michel Jeanvoine. Nos collègues des associations belges pourront, pour des raisons de proximité, contacter Bernard Delguste.

LES PROCHAINS SÉMINAIRES

7 et 8 juin 2008 : » Pourquoi des associations de psychanalyse ? » proposé par le Cercle Freudien à Lille.

6 et 7 décembre 2008 : » L'analyste s'autorise de lui-même et de quelques autres » proposé par l'Acte Analytique à Bruxelles.

Juin 2009 : « Les formations du psychanalyste » proposé par le Questionnement Psychanalytique à Bruxelles.

Décembre 2009 : » La violence de la/des langues » proposé par la Société de Psychanalyse Freudienne à Paris.

Juin 2010 : » L'analyse laïque » proposé par le Psykoanalytik Kreds à Copenhague.

QUESTIONS DIVERSES

Par l'intermédiaire de Jean-Christian Delay un psychanalyste russe manifeste de l'intérêt pour l'I-AEP. Notre réponse suppose un complément d'information que notre collègue devrait nous fournir à la prochaine coordination.

AGENDA DES PROCHAINES

COORDNATIONS

- 17 et 18 mai 2008 à Paris

- 20 et 21 septembre 2008 à Paris

- 15 et 16 novembre 2008 à Paris

- 7 et 8 février 2009 à Paris.

OEDIPE EN CHINE

À l'invitation de l'association « le Regard qui bat », la Coordination s'est rendue le dimanche matin à l'avant-première d'un film remarquable sur l'introduction de la psychanalyse en Chine ? Notre collègue Maria Landau en étant la co-scénariste. Ce film retrace plusieurs modalités de transmission de la psychanalyse en Chine et plus particulièrement celle qu'a initiée Michel Guibal. Ceux qui n'ont pu voir ce film pourront le retrouver en juin prochain à la télévision sur Arte.

Convergencia

Courrier adressé aux collègues de l'Institut Psychanalytique de Buenos-Aires et de l'École Sigmund Freud de Rosario.

Lucía Ibáñez Márquez

Chers amis de l'Institut Psychanalytique de Buenos-Aires et de l'École Sigmund Freud de Rosario,

La possibilité qui nous a permis avant tout de susciter la rencontre entre analystes, c'est là que fonctionne la Convergence. Je voudrais alors, par ce courrier, reprendre quelque chose de ce que nous nous sommes déjà partagé entre certains d'entre nous et que nous puissions poursuivre notre projet de travail entre nos associations.

L'inscription des CCAF à Convergence se trouve particulièrement motivée, par le désir d'établir des liens de travail avec des associations latino-américaines.

Ma rencontre avec Hugo Ruda au CLG à Paris en 2005 nous a permis un échange d'idées et de réflexions que nous avons rapidement partagé avec les autres délégués de l'IPBA et ceux des CCAF.

Nous avons découvert avec surprise et enthousiasme certaines similitudes quant à la pratique de la politique institutionnelle de nos associations et surtout en ce qui concerne certaines questions : Comment travailler dans l'association la difficile articulation entre la psychanalyse en intensification et la psychanalyse en extension ?

Quels espaces institutionnels peuvent permettre de soutenir la pratique de l'analyste ?

Comment articuler ce qui se donne dans le lieu singulier de la cure avec ce que l'analyste travaille dans une association ?

Le point de convergence de nos discussions, nous l'avons trouvé quand nous avons évoqué l'intérêt associatif pour la pratique de dispositifs institutionnels qui puissent mettre en jeu l'énonciation singulière de l'analyste et la transmission de la psychanalyse.

Les Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne ont parié, depuis leur fondation, peu après la dissolution de l'École Freudienne de Paris, sur le fait de continuer l'expérience de la passe et la cartellisation comme dispositifs susceptibles de créer un lien de parole entre analystes.

Notre dispositif de passe est inter-associatif et ne vise pas à la nomination. En décembre de l'année dernière, les CCAF ont organisé le Séminaire Inter-associatif Européen sur la passe sous le titre : « Une passe sans école mais pas sans adresse ». Nous avons travaillé le dispositif même de la rencontre en l'articulant à la transmission indirecte.

Queridos amigos del Instituto Psicoanalítico de Buenos Aires y de la Escuela Sigmund Freud de Rosario,

Ahí donde la Convergencia funciona es en la posibilidad que nos ha dado, primero que nada de suscitar el encuentro entre analistas. Quisiera entonces en este correo, retomar algo de lo que ya se ha dado por el encuentro de algunos de nosotros y que podamos continuar con el proyecto de trabajo entre nuestras asociaciones.

La inscripción de los CCAF a Convergencia se encuentra particularmente motivada por el deseo de establecer lazos de trabajo con asociaciones latinoamericanas.

Mi encuentro con Hugo Ruda al CEG a París en el 2005 dió inicio a un intercambio de ideas y reflexiones que compartimos rápidamente con los otros delegados de la IPBA y de los CCAF.

Descubrimos con sorpresa y entusiasmo ciertas similitudes en la práctica de la política institucional de nuestras asociaciones y sobre todo en el abordaje de ciertas cuestiones : Como trabajar en la asociación la difícil articulación entre el psicoanálisis en intensión y el psicoanálisis en extensión?

¿Que espacios institucionales pueden permitir sostener la práctica del analista ?

¿Como articular lo que se da en el lugar singular de la cura con lo que el analista trabaja en una asociación?

El punto de Convergencia en nuestras discusiones, lo encontramos cuando evocamos nuestro interés asociativo por la práctica de dispositivos institucionales que ponen en juego la enunciación singular del analista y la transmisión del psicoanálisis.

Los « Carteles Constituants de l'Analyse Freudienne » apostaron, desde su fundación, poco después de la disolución de la Escuela Freudiana de Paris, por continuar la experiencia del pase y la cartelización como dispositivo susceptible de crear un lazo de palabra entre analistas.

Nuestro dispositivo de pase es interasociativo y no visa la nominación. En diciembre del año pasado los CCAF organizaron el Seminario Interasociativo Europeo sobre el pase bajo el título: « Un pase sin escuela pero no sin dirección ». Trabajamos el dispositivo del encuentro mismo, basándolo en la transmisión indirecta.

Dés lors, nous avons invité à témoigner tous ceux qui durant la procédure s'étaient impliqués en assumant l'une ou l'autre fonction: passants, passeurs, membres du jury, rapporteurs et coordonnants. Un tirage au sort au début de chaque après midi de travail a désigné ceux qui, finalement, ont pu témoigner.

D'un autre côté, depuis bien longtemps, la vie associative des CCAF se soutient de ce que nous avons appelé « dispositif de la pratique ».

Dans ce dispositif nous organisons, par tirage au sort, la rencontre des analystes qui travaillent en cartel durant 18 mois. Dans ces cartels, chaque participant est invité à parler de sa pratique comme il le souhaite ainsi qu'à se laisser travailler par l'écoute de ses collègues.

A la fin des rencontres, le cartel témoigne devant un cartel d'adresse. Celui-ci travaille pendant 6 mois au terme desquels il réunit l'assemblée plénière et les invités de l'association pour un retour. Durant ce temps, on attend du cartel d'adresse qu'il puisse proposer à l'assemblée une élaboration de ce qui a été transmis par les cartels.

A nouveau entre en jeu le témoignage indirect. En somme, nous soutenons deux espaces institutionnels dans lesquels nous continuons à interroger *les moments constitutifs de l'analyse* qui se réfèrent au passage de l'analysant à l'analyste au début de sa pratique, mais aussi à chaque fois que s'effectue l'acte analytique.

C'est la raison pour laquelle notre intérêt pour travailler avec vous est évident.

Nous savons que l'IPBA soutient depuis longtemps un dispositif qu'il a nommé « Témoignage de l'analyste » et qui fait partie, de façon importante, de la dynamique de cette association.

Le pari de ce dispositif, ainsi que je l'ai perçu, c'est que quelque chose de la passe se mette en jeu par le témoignage. Que du fait même de témoigner d'une situation de transfert, l'analyste témoigne effectivement, à son insu, du passage de l'analysant à l'analyste.

Par ailleurs, lors du congrès de Convergencia à Paris, l'an dernier, j'ai pu apprécier la présentation que les collègues de l'École Sigmund Freud de Rosario ont fait du dispositif de passe qui se pratique dans leur association.

Jacques Nassif a tissé des liens privilégiés avec certains collègues de cette association et il a proposé de les inviter à travailler avec nous dans le prolongement du questionnement sur les dispositifs que nous pratiquons dans nos associations.

Mon souhait personnel dans ce projet vise à ce que notre espace de travail inter-associatif occupe une fonction tierce, soit le lieu autre qui nous permette d'interroger ce qui régit, donne vie ou meurt dans nos associations.

Fueron invitados entonces a testimoniar todos aquellos que se habían implicado asumiendo alguna función durante el proceso: pasantes, pasadores, miembros del jurado, reporteros y coordinantes. Un sorteo al inicio de cada medio día de trabajo, eligió aquellos que finalmente pudieron testimoniar.

Por otro lado, desde hace años la vida asociativa de los CCAF se sostiene de lo que hemos llamado « Dispositivo de la práctica ». En este dispositivo organizamos el encuentro por sorteo de analistas que trabajan en cartel durante 18 meses. En estos carteles, cada participante está invitado a hablar de su práctica como lo desee y a dejarse trabajar por la escucha de sus colegas.

Al final de los encuentros, el cartel va testimoniar delante de « un cartel d'adresse » que yo traduciría en español cartel de escucha, es decir el cartel destinatario de los testimonios de los otros carteles. Este cartel trabaja durante seis meses, al término de los cuales, reúne la asamblea general e invitados de la asociación para un retorno. Se espera que en este momento, el « cartel d'adresse », pueda proponer a la asamblea, una elaboración de lo que le ha sido transmitido por los carteles.

De nuevo, en juego, el testimonio indirecto. En suma, sostenemos dos espacios institucionales en los que continuamos a interrogar *los momentos constituyentes del análisis* que se refieren al pasaje del analizante al analista al inicio de la práctica, pero también cada vez que se efectúa el acto analítico.

Por todo esto parece evidente el porqué de nuestro interés a trabajar con vosotros. Sabemos que el IPBA sostiene desde hace años un dispositivo que han llamado « Testimonio del analista » y que forma parte importante de la dinámica de esa asociación. La apuesta de este dispositivo, tal como lo entendí, es que algo del pase se ponga en juego por el testimonio. Que al testimoniar de una situación de transferencia, el analista testimonie de hecho, sin saberlo, del pasaje del analizante al analista.

Por otra parte, el año pasado en el congreso de Convergencia en Paris, pude apreciar la presentación que las colegas de la Escuela Sigmund Freud de Rosario hicieron sobre el dispositivo de pase que se practica en su asociación.

Jacques Nassif ha creado lazos privilegiados con algunos colegas de esta asociación y propuso que les invitásemos a trabajar con nosotros en este cuestionamiento sobre los dispositivos que practicamos en nuestras asociaciones.

Mi deseo personal en este proyecto apunta a que nuestro espacio de trabajo interasociativo ocupe la función tercera, sea el lugar otro, que nos permita cuestionar lo que rige, da vida o muere en nuestras asociaciones.

J'associe activement à ce projet les délégués actuels des CCAF à Convergence : Martine Delaplace, Serge Vallon, Jacques Nassif et moi-même.

Nous nous sommes engagés avec l'association à transmettre régulièrement nos échanges avec vous ainsi que ce qui s'élabore dans notre espace inter-associatif pour que, à son tour, cela mobilise un travail à l'intérieur de l'association.

C'est pour cette raison que dans le prochain bulletin de l'association, « Le courrier », sera publiée la traduction du texte écrit par Hugo Levin sur ce qui a fondé le dispositif de l'IPBA. Pour introduire ce texte, j'ai repris quelques-unes des prémisses de notre projet qu'ici même j'ai exposé pour vous.

Notre intention est de continuer la publication des écrits qui se réfèrent à votre travail institutionnel sur les dispositifs. Aussi, je vous convie à adresser ce qui vous paraît opportun, de préférence en français, si vous le pouvez et, si ce n'est pas possible, nous comptons sur de bons traducteurs, chez nous, bien décidés à participer.

Nous avons pensé, bien entendu, nous aussi à vous envoyer nos propres écrits. Ceci soulève un point fragile de notre pratique institutionnelle. Nous n'avons pas réussi à élaborer, sinon d'une façon très sommaire, des textes qui évoquent les effets analysants de la pratique de nos dispositifs. Mais si vous acceptez, d'occuper ce lieu tiers auquel je me référais, assurément cela soutiendra notre écriture.

Sans aucun doute, ce qui est déjà en faveur de notre projet, c'est que nous pourrions communiquer sans aucun problème en espagnol. Pour la première fois, tous les délégués des CCAF peuvent s'en remettre à la langue de Cervantes.

Il ne me reste qu'à exprimer fermement le désir que tout un chacun prenne librement sa plume afin de reprendre quelque point et relance la discussion entre nous.

Je ne souhaite pas centraliser le courrier ; c'est pourquoi désormais j'ai créé une adresse dans ma boîte de courrier électronique où j'ai mentionné les noms de tous ceux qui ont manifesté leur intérêt pour notre travail commun. J'ai inscrit à la fin de ce texte vos noms et je vous propose de nous communiquer à tous vos envois électroniques.

Je vous informe que vous pouvez consulter le site internet des CCAF où vous trouverez une abondante bibliographie (en français) concernant notre histoire institutionnelle, nos séminaires et les travaux écrits de nos membres.

Serge Vallon et moi nous rendrons au Brésil pour participer au prochain CLG à Puerto Alegre. Nous avons pensé que ceci pourrait fournir l'occasion de consacrer un temps de travail avec vous.

Hago partícipes activos de este proyecto a los delegados actuales de los CCAF a Convergencia: Martine Delaplace, Serge Vallon, Jacques Nassif y yo misma. Nos hemos comprometido con la asociación a transmitir regularmente nuestras comunicaciones con ustedes y algo de lo que se elabora en nuestro espacio interasociativo para que a su vez, esto movilice un trabajo al interior de la asociación.

Es por eso que en el próximo boletín de la asociación: « *Le courrier* » será publicada la traducción del escrito de Hugo Levin sobre lo que dio fundamento al dispositivo del IPBA. Como introducción a ese texto, retomé algunas de las premisas de nuestro proyecto que aquí expuse para vosotros.

Nuestra intención es de continuar con la publicación de escritos referentes a vuestro trabajo institucional sobre los dispositivos. Les invito entonces a enviarnos lo que consideren oportuno, de preferencia traducido, si lo pueden y si no, contamos aquí con buenos traductores bien decididos a participar.

Hemos pensado también por supuesto enviarles escritos nuestros. Este es un punto frágil de nuestra práctica institucional. No hemos logrado elaborar, sino muy someramente, escritos que evoquen los efectos analizantes de la práctica de nuestros dispositivos. Pero si vosotros aceptan de ocupar ese lugar tercero al que me referí, seguramente que ello sostendrá nuestra escritura.

Algo ventajoso sin duda alguna para nuestro proyecto, es que podremos comunicar sin problema alguno en español. Por la primera vez, todos los delegados de los CCAF a Convergencia, pueden remitirse a la lengua de Cervantes.

No me queda sino expresar firmemente el deseo de que cada quien tome libremente su pluma para retomar algún punto y relanzar la discusión entre nosotros. No deseo centralizar los correos, por eso he creado ya desde ahora una dirección en mi caja de correos donde he inscrito los nombres de todos los que han manifestado interés por nuestro trabajo común. He escrito al final de este texto vuestros nombres y les propongo se dirijan a todos en sus misivas electrónicas.

Les informo que pueden consultar el sitio internet de los CCAF donde se encuentra una bibliografía (en francés) extensa sobre nuestra historia institucional, nuestros seminarios y trabajos escritos de los miembros.

Serge Vallon y yo viajaremos a Brasil para participar al próximo CLG en Puerto Alegre. Hemos pensado que ésta podría ser la ocasión para dedicar un tiempo de trabajo con vosotros. Así les proponemos para quienes se entusiasmen con la idea, reservar el domingo 3 por la tarde al término del CLG y la mañana del lunes 4 de agosto.

Aussi nous vous proposons que ceux qui s'enthousiasment de cette idée réservent l'après midi du dimanche 3 août à la fin du CLG ainsi que la matinée du 4 pour se réunir. Nous pourrions, durant cette rencontre, parler en personne, ce qui est fondamental, de la pratique de nos dispositifs institutionnels.

Avec mes meilleures salutations à chacun d'entre vous et dans l'espoir que cette fois, la balle étant lancée, il y ait des partenaires qui la relancent.

Lucía Ibáñez Márquez Mai 2008.

Podríamos durante éste encuentro, hablar personalmente, lo que es fundamental, de la práctica de nuestros dispositivos institucionales.

Con mis mejores saludos a cada uno de vosotros esperando que esta vez, ya lanzada la bola, haya quienes la relancen.

Lucía Ibáñez Márquez Mai 2008.

CCAF

Lucía Ibáñez Márquez lucia.ibanezm@free.fr

Martine Delaplace martinedelaplace@free.fr

Jacques Nassif lien@jacquesnassif.com

Serge Vallon serge.vallon@numericable.fr

IPBA

Hugo Ruda hugoruda@fibertel.com.ar

Adelfa Jozami adelfajozami@fibertel.com.ar

Nestor Bolomo nestorbolomo@ciudad.com.ar

ESFR

Pura Cancina pcancina@arnet.com.ar

RicardoDiazRomero

diazromero@fibertel.com.ar

Guillermina Diaz

guillerminadiaz@yahoo.com

Dora Gomez gomezdora@tutopia.com

En guise d'introduction au texte d'Hugo Levin

Lucía Ibáñez Márquez

Voici donc un premier texte traduit à votre attention et faisant suite à notre souhait d'établir un échange élargi entre nos collègues de l'« Instituto Psicoanalítico de Buenos Aires » d'Argentine et les membres des CCAF.

En 2005, j'ai fait la rencontre de Hugo Ruda au CLG de Convergencia à Paris. Il était à l'époque le président de l'IPBA. Notre échange s'est engagé autour de la politique de Convergencia, ce qui nous a amenés rapidement à parler de nos associations respectives. Nous avons été surpris et quelque part enthousiasmé par ce qui nous est apparu comme des ressemblances dans la mise en pratique de la politique institutionnelle de nos associations. Nous coïncidions avec l'idée que le fondement et moteur de l'association d'analystes devait se trouver dans la difficile articulation entre la psychanalyse en intention et la psychanalyse en extension.

Quels espaces institutionnels peuvent permettre de soutenir la pratique de l'analyste ?

Comment articuler ce qui se joue dans le lieu singulier de la cure et ce que l'analyste met au travail dans une association ?

Le point de convergence, révélé par nos échanges, s'est retrouvé dans la pratique des dispositifs institutionnels qui mettraient en jeu l'énonciation singulière de l'analyste et la transmission de la psychanalyse.

La vie associative à la IPBA s'articule depuis plusieurs années autour d'un dispositif qu'ils ont nommé : « Témoignage de l'analyste ». Ce dispositif a été remanié au fil des années pour répondre aux élaborations qui ont pu être dégagés de l'expérience.

Voici une brève description : chaque analyste de l'association est invité à témoigner publiquement d'une expérience de transfert. Il y a un témoignage tous les quinze jours et deux réunions plénières par an pour la mise en commun, la discussion et l'élaboration.

Le pari du témoignage est que quelque chose de la passe se met en jeu, par le fait, qu'en parlant de son acte, l'analyste rend compte, à chaque fois, du passage de l'analysant à l'analyste.

Le témoignage constitue la clinique même de l'analyste dans la mesure où elle s'élabore par la présence « des quelques autres ». À cette place, le public de pairs participe par son retour, à la question de l'autorisation. Ce qu'il

pourra en dire fera retour à celui qui témoigne, de ce qui le constitue analyste. C'est ici un point qui reste obscur pour moi dans les textes et qui mérite que nous le mettions en exergue dans l'échange avec nos collègues.

Tout au long de cette expérience, il y a eu une élaboration par l'écriture et nos collègues ont réuni beaucoup de textes. Travailler comment les concepts commandent la pratique de l'analyste à son insu et parvenir à élaborer cette question, fait partie intégrante de ce dispositif.

Vous pourrez facilement repérer l'intérêt pour nous de leur travail, d'autant qu'aux CCAF, nous avons évoqué plusieurs fois la difficulté de conceptualiser les effets analytiques de nos dispositifs.

Je tiens à rappeler ici que Serge Vallon s'est rendu durant l'été 2006 à l'IPBA pour une après-midi d'échange durant laquelle il a parlé de nos dispositifs institutionnels. Sa visite avait eu, d'après le retour que j'ai eu de Hugo Ruda, l'effet de susciter des questions quant à leur propre dispositif.

Espérons que la mise en échange de nos écrits puisse nous permettre, chez nous aux CCAF, d'avancer quant au questionnement récemment mis en chantier à propos de nos dispositifs.

C'est le pari...

La clinique *entre* le témoignage et le concept

Hugo Levin

(Texte d'ouverture de la réunion de l'I.P.B.A., avril 1999) Traduction de l'espagnol par Martine Delaplace

« ... Nous nommons notre cause : Institut Psychoanalytique de Buenos Aires.

Conformément à l'héritage de Freud, l'institution psychanalytique a pour fonction de se charger de la place qu'occupe l'analyste dans la transmission de la psychanalyse. Cela suppose d'entendre la demande de formation comme la possibilité pour chacun de déployer dans sa propre expérience de l'inconscient, la façon de rester impliqué par le postulat *l'analyste ne s'autorise que de lui-même*.

La reconnaissance de la psychanalyse comme étant la mise en acte de cette implication est la base d'une formation qui fait de la pratique psychanalytique une interrogation permanente par les principes qui la déterminent. L'effet de cette interrogation tend à promouvoir dans l'institution un lieu d'école, en rendant possible pour l'analyste le soutien de la question de sa relation avec la psychanalyse dans un projet défini par le fait de PRENDRE LA PAROLE...

«
(Extrait de notre Acte de Fondation)

Buenos Aires, 10 Août 1990

Comme l'indique son titre, la réunion d'aujourd'hui sera la seule différente des autres parce qu'elle a à voir avec la présentation et le fondement. La présentation va impliquer le fondement. Il me semble que c'est une expérience nouvelle pour nous. Il s'agit de mettre en jeu sur une scène publique quelque chose qui se soutient et se fonde sur une scène privée. En ce sens, nous sommes sorti d'une position ingénue depuis que Lacan a commencé à poser ces questions du dispositif pour que puissent avoir lieu des réunions publiques entre psychanalystes, dans lesquelles s'incorpore quelque chose de la pratique de chacun. En cela nous ne sommes pas originaux, il y a beaucoup d'institutions, en France et en Argentine qui réinventent des dispositifs pour travailler ce qui a à voir avec l'inclusion de la clinique dans la transmission.

Concrètement, quels sont les recours possibles pour articuler la théorie et la pratique ? Nous partons de la singularité, toute analyse est un advenir singulier, c'est-à-dire que nous sommes face à une multiplicité de singularités. D'un autre côté nous avons ce que le discours de la théorie articule, ce sont là les concepts mais les concepts requièrent un degré d'universalité pour être appliqués. Par exemple le concept de transfert a besoin d'une preuve de sa validité universelle, et c'est dans l'analyse que cela se produit, dans la singularité. Ce problème est à la fois logique et réel. La différence entre la singularité et l'universalité se pose à la psychanalyse au point exact où elle se différencie de la science, là où la psychanalyse pour subsister, dépend du maintien de sa rigueur.

La psychanalyse a besoin de se différencier de la science dans sa propre production, ceci a été une préoccupation permanente de Lacan qui nous a mené à penser les raisons qui rendent nécessaires l'implantation de dispositifs qui rendent compte d'un passage de la scène privée à la scène publique.

Sur la scène privée de la séance, il serait difficile d'y avoir confusion avec la science, mais avec la magie, oui, avec les pratiques ésotériques, avec la confession religieuse et même avec les nommées « thérapies alternatives », qui même si elles le sont de la médecine, se présentent néanmoins comme des alternatives à la psychanalyse. Et enfin, quand il s'agit de l'opération psychiatrique, de l'opération du psychiatre, je me réfère à la psychiatrie comme spécialité médicale dans le meilleur sens du terme. En conclusion, comment démontrer et comment prouver que l'analyste n'opère pas comme un shaman ? Justement sa place et sa propre éthique l'engagent à cela sur la scène privée mais aussi, nécessairement, sur la scène publique. C'est en ce sens, surtout en ce qui concerne la scène publique, qu'est partie cette tentative par laquelle nous avons dessiné le dispositif que nous allons mettre à l'épreuve. Pour cette raison, nous tenons le témoignage et sa relation avec le concept pour l'outil possible qui permet de tenter ce passage de la scène privée à la scène publique, à condition de comprendre qu'il n'y a pas de relation directe entre le témoignage et le concept, et pour cette raison, le titre est la clinique *entre* le témoignage et le concept. L'idée étant que le *entre* une chose et

une autre se situe effectivement dans la clinique même et ce qui s'y transmet concernant l'analysant qui parviendra, éventuellement, à être analyste.

Lacan, quand il a parlé de clinique explicitement, par exemple dans des textes comme « L'ouverture de la séance clinique » qui est un des plus connus, mais il y en a d'autres, a toujours mis l'accent sur une chose : à chaque fois qu'il a parlé de clinique, il a parlé d'analyste. Il disait par exemple : « la clinique c'est interroger tout ce que Freud a dit », « la clinique est ce qui contraint l'analyste à donner ses raisons », « nous soutenons que l'analyste doit maintenir une position conflictuelle en ce qui concerne son propre travail », « l'analyste est toujours assis sur le banc des accusés ». L'analyste est toujours très présent pour Lacan, et bien qu'il ne soit pas le premier, il est celui qui le dit de façon différente. Je le dis parce qu'avant Lacan il y avait beaucoup de préoccupation pour cela, depuis les disciples de Freud, en passant par le kleinisme et par la théorie du contre-transfert, on a toujours été préoccupé par cette question. La tentative de faire une théorie du contre-transfert, révèle une grande préoccupation pour ce problème pour l'analyste, de sa propre place et des effets qu'il produit. Dans ce sens vous vous souvenez que Lacan a dit que l'analyste est au moins deux : celui qui produit des effets et celui qui théorise sur eux. C'est à cela que se réfère le deuxième paragraphe de la présentation, quant il dit qu'« (...) un séminaire qui prendrait la clinique comme champ d'investigation suppose que l'analyste ne soit pas seulement le sujet qui cherche mais qu'il fasse partie de l'objet de recherche (...) ».

L'emploi du mot *recherche* en psychanalyse est compliqué parce qu'on la confond avec la recherche en psychopathologie, qui pointe toujours quelque chose qui par le passé s'appelait dans la clinique, le matériel. Matériel qui ne se réfère qu'à ce que le patient amenait. Par exemple, dans ces anciennes pratiques de contrôle où l'analyste apportait la séance enregistrée pour que son contrôleur ou superviseur l'écoute. En ce qui nous concerne, l'idée du témoignage part de la conviction qu'en psychanalyse il ne s'agit pas de donner la priorité ni d'autoriser une mal nommée expérience qui impliquerait l'accumulation du savoir. Ni la pratique analytique ni la psychanalyse ne se soutiennent de ces deux choses. Certains ont déjà travaillé cette question, comme nous pouvons le lire dans le texte d'Allouch sur « La fabrique du cas » et dans le livre de Dumezil, « La marque du cas », dans lesquels ils posent ce

problème, que la multiplicité des singularités pourrait éventuellement transporter la psychanalyse en un champ dans lequel il serait impossible de discerner les points communs qu'auraient la pratique des analystes.

Fondamentalement, ces auteurs soutiennent la chose suivante : ils partent du petit groupe qu'ils nomment cartel, de trois, quatre, cinq ou six participants, avec certaines règles de fonctionnement, leur idée est que ces petits groupes auraient une particularité, dans un premier temps de travail où le témoignage de l'analyste aurait une viabilité d'écoute dont le projet serait que postérieurement, par un mécanisme appartenant à ce dispositif, il pourrait être diffusé à un public plus ample, et c'est ainsi qu'ils ont procédé.

Nous pensons que du travail que nous menons ici à chaque réunion, pourraient surgir, se former des petits groupes en fonction de ce que certains auront pu entendre et qui aurait résonné pour eux d'une quelconque façon particulière en relation avec leur propre pratique, avec la possibilité d'inviter celui qui avait alors présenté son témoignage.

Il y a dans ce concept une relation directe avec la question de l'enseignement et de la transmission de la psychanalyse, étant donné que s'y met en jeu le témoignage pour mettre au point ce que Lacan a nommé la transmission dans l'enseignement, en opposition à la transmission d'une technique, ou à un enseignement de la théorie. La différence est que la transmission de l'enseignement ne supprime pas le désir, que le désir ne se supprime pas dans la transmission de l'enseignement à voir avec ce concept. Il sera peut-être plus facile de comprendre comment le désir opère dans le témoignage, mais pas dans le concept.

Lacan avançait déjà quelque chose de très précis dans le séminaire II, il disait que le désir n'est pas conceptualisable mais qu'il est à l'origine du concept, que n'importe quel concept en provient.

Dans le séminaire XI, il va proposer une logique du concept qui consiste en ce qui suit : il dit que le concept est armé pour s'approcher au plus près de ce qu'il tente de capter, et la forme de cette approximation est celle du calcul infinitésimal. Dans le calcul infinitésimal, l'exemple le plus clair est celui de la série qui va de zéro à un, la série a une limite. Mais si l'on prend le segment de zéro à un, cela donne un milieu. Ensuite, on divise cette moitié en une autre moitié, il reste un quart, et ainsi de suite à l'infini.

Lacan dit alors que le concept est un saut, par conséquent fini, à la limite, il arrive à un, si l'on additionne tous les termes de cette somme, on obtient un, la somme des termes infinis donne un. Il dit alors que le concept est fini, nous pouvons ajouter, et donc, incomplet. C'est-à-dire que le concept en psychanalyse est configuré par sa propre incomplétude pour rendre compte de ce dont il tente de s'approcher pour le saisir, c'est-à-dire qu'il y a une position d'insuffisance qui concerne et est absolument équivalente à la structure du désir même, en tant que manque. C'est à ce point que nous disons que le désir intervient dans le travail de conceptualisation de l'analyste.

Pour le témoignage, il s'agit du concept d'inconscient et de la relation de l'analyste à l'inconscient.

Dans le séminaire XI Lacan va travailler quelque chose qui part de la question : en quoi le champ de Freud se différencie-t-il du champ de la science ? Et il dit - pour en arriver maintenant à ce que nous sommes en train de travailler du témoignage - que la différence qui assure la survie du champ découvert par Freud c'est que par nature on perd, à la différence du champ de la science, et que la présence de l'analyste est irréductible, comme témoin de cette perte. L'analyste témoin est l'analyste qui témoigne de la perte. C'est de cela qu'il s'agit pour la psychanalyse qui ne se transmet pas totalement parce qu'il n'y a aucune totalité à transmettre, quand de plus sa doctrine est incomplète. L'analyste est témoin de cela, depuis la singularité de sa pratique mais aussi, de sa propre position dans le passage à la scène publique. En ce sens, ce que nous prétendons avec ce dispositif c'est de mettre quelque chose de cet ordre-là en pratique, comment ? c'est à travers les présentations, que fonctionne la structure du témoignage à perte.

Lacan ajoute que dans cette fonction de témoin, la présence de l'analyste fait partie du concept d'inconscient. Qu'est-ce que c'est que ça, que la présence de l'analyste fasse partie du concept de l'inconscient ? Premièrement : que n'importe quel analyste lacanien ou non, parce que Lacan ne parle là en aucune façon des lacaniens mais de n'importe quel analyste, ne peut pas se soustraire à ce qu'est la place de l'analyste dans le discours de la psychanalyse, chaque moment d'avancée du discours de la psychanalyse, est l'inconscient. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de concept d'inconscient sans analyste, sans que cela implique que l'analyste complète le concept d'inconscient.

Quand l'analyste donne son témoignage, non seulement il prend part au concept d'inconscient

en tant qu'objet étudié, mais il y est aussi en tant que sujet qui rend compte ou tentera de rendre compte de cette position.

Dans le troisième paragraphe de la présentation, nous disons que la pratique ne se soutient pas de l'empirique et que le concept n'est pas une pure abstraction, la relation entre les deux est instable, cette instabilité se produit entre la singularité d'une analyse et l'universalité de l'application des concepts. Cette relation instable est une des autres choses que nous voulons mettre à l'épreuve. En donnant valeur déterminante à cette instabilité, notre proposition désigne son témoignage. À partir d'expositions provenant de segments découpés dans la clinique de chacun et de leur ponctuation, sans laisser de côté le fait que la coupe soit la ponctuation, il s'agit de faire texte de la difficulté. C'est-à-dire que ce sont deux moments : le fait même de la ponctuation est déjà une coupe, et à son tour la coupe est ponctuation.

Nous posons le trait singulier, le point de la difficulté qui dans le dispositif s'offre à la lecture, « faire de la difficulté, texte ».

Dans ce sens, ce trait serait la manière de commencer à avancer une première réponse à la multiplicité des singularités.

Un autre point qui a à voir avec la question de l'analyste en relation avec le désir autour de cette situation de l'instabilité : qu'est-ce que cette position instable ? C'est une position déterminée par la logique du temps logique, et on la trouve dans la définition que donne Lacan de la place du semblant quand il dit que l'analyste n'est pas le semblant ni ne fait semblant, si ce n'est d'occuper parfois sa place. Le « parfois » est une variable temporelle, parfois oui et parfois non, c'est instable. L'analyste n'est pas toujours à sa place, c'est par-là que passe la résistance de l'analyste. Occuper la place du semblant fait que le désir de l'analyste fonctionne, parce que ce désir, le désir de l'analyste, a une caractéristique très particulière : il ne se soutient pas du fantasme, auquel cas ce serait n'importe quel désir, pas une fonction, et il aurait à voir avec la subjectivité de l'analyste. On peut vérifier cela dans le « parfois », c'est-à-dire dans la manière dont le trait singulier de chacun l'emmène à se soutenir dans l'instabilité et dans le passage à en témoigner sur la scène publique.

Parutions

Moustapha Safouan :
Pourquoi le monde arabe n'est pas libre

Politique de l'écriture et terrorisme religieux

Traduit de l'anglais par Catherine et Alain Vanier
Collection *Médiations*
Denoël

Daniel Bonetti :
Nouvelles d'absence

La pratique du psychanalyste aux confins de la
parole et de sa lacune
Edition Penta.

Bloc-notes

*Le prochain **Courrier** paraîtra ...
Début octobre 2008 ;
Michele.skierkowski@free.fr*

*La rubrique « **Instances des CCAF** » réapparaîtra dès le prochain courrier , elle est actuellement en révision !*

Annuaire

Annuaire des membres de l'Association Juin 2008

Mme ABECASSIS Geneviève

1469, rue de Las Sorbes Bât. A 34070 montpellier
Tél. : 04 67 45 49 26
Tél. Mobile : 06 82 58 45 36
E-mail : abecassis.genevieve@numericable.fr

Mme ALLIER Danielle

Prof. : 223 C, rue du Triolet., 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 61 17 85
E-mail : d.allier@wanadoo.fr

M. AMESTOY Christophe

Prof. : 35, rue Debelleyne
75003 Paris
tel. : 01 42 78 31 84
Privé : 18, rue des Renouillères
Saint Denis 93200
Tél. : 01 42 43 63 70
E-mail : jc.amestoy@cegetel.net

M. BARTHELEMI Michel

Prof. : 22, rue de l'Argenterie, 34000 Montpellier
Tél. prof. : 04 67 60 83 34
Tel privé : 04 67 60 98 91
Fax : 04 37 60 74 03
Tél. mobile : 06 20 61 67 15
E-mail : barthelemi.michel@wanadoo.fr

Mme BEAULIEU Agnès

Prof : Le Savot et Les Blaches, 26170 Merindol-les-Oliviers
Tél. : 04 75 28 77 95
Tél. mobile : 06 67 79 64 41
E-mail : beaulieua@wanadoo.fr

M. BIETH Frédéric

Prof. : 21, rue au Maire, 75003 Paris
Tél. prof. : 01 42 77 22 12
Tél. : 01 44 61 75 13
E-mail : frederic.bieth@free.fr

Mme BONNEFOY Yvette

48, rue de la Glacière, 75013 Paris
Tél. : 06 08 99 76 33
E-mail : bonnefoy.yvette@orange.fr

Mr BUTIN Vincent

22, rue Gambetta 31390 Carbonne
Tél. : 06 10 49 29 94
E-mail : vincentbutin@hotmail.com

M. CHOUCHAN Pierre

31, rue du Fossé
78600 Maisons Lafitte
Tél : 01 34 93 92 32

M. CIBLAC Guy

196 bis, rue Ancienne de Montmoreau, 16000 Angoulême
Tél. : 05 45 61 71 61 et 09 61 22 80 93
Tél. mobile : 06 08 40 00 32
E-mail : Ciblac.guy@wanadoo.fr

Mme COLLET Catherine

11, rue Georges Brassens
31200 Toulouse
tél. : 06 14 12 45 88

Mme COLLIN Nadine

18, rue Marie Curie 78990 Elancourt
Tel : 01 30 62 41 64
Tél. mobile : 06 07 38 06 41
E-mail : nadinecollin@aol.com

Mme COLOMBIER Claire

58, rue de Crimée 75019 Paris
Tél. : 01 43 79 35 27
Fax : 01 43 79 35 27
E-mail : clairecolombier@wanadoo.fr

M. DARCHY Jean Michel

Prof. : 2, rue N.D.des sept Douleurs
Résidence "Le bon pasteur" Bât. D
84000 Avignon
Tél. : 04 90 85 67 78
Privé. : 28, rue V. Vangogh 84 310 Morières les Avignon
Tél. : 04 90 31 12 26 - Fax : 04 90 33 51 50
Tél. mobile : 06 14 49 81 30
E-mail : jmdarchy@hotmail.com

Mme DEFRANCE-LEMAY Maryse

84, rue Carnot, 59200 Tourcoing
Tél. : 03 20 25 20 10
E-mail : defrance.maryse@orange.fr

Mme DELAPLACE Martine

Prof. : 57, rue Caulaincourt, 75018 Paris
Tél. : 06 62 05 94 45
E-mail : martinedelaplace@free.fr

M. DELOT Daniel

Prof. : 585, avenue des Déportés, 62251 Hénin-Beaumont
Tél. : 03 21 20 00 97
Privé. : 160, rue de l'Abbé Bonpain, 59800 Lille
Tél. : 03 20 31 04 27
Fax : 03 21 49 80 10
E-mail : ddelot@nordnet.fr

M. DEMANGEAT Michel

39, rue Charles Monselet. 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 81 30 05

Mme DENECE Estelle

150, bd du Montparnasse, 75014 Paris
Tél. prof. : 01 43 21 11 07
Tél. privé : 01 46 64 22 16
E-mail : estelledenece@aliceadsl.fr

Mme De ROUX Delphine

résidence Le Lèz, Bt B.
14, rue des Roitelets, 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 72 86 78
E-mail : delphine.deroux@club-internet.fr

M. DESROSIERES Pierre

26, rue des Écoles, 75005 Paris
Tél. prof. : 01 40 51 71 25
Tél. privé. : 01 40 51 71 60
Fax. : 01 45 21 49 15

M. DIDIER Éric

5, rue du Chevalier de la Barre, 75018 Paris
Tél. : 01 42 23 30 73
E-mail : jeanericdidier@yahoo.fr

M. DIDIERLAURENT Michel

Prof. : 17, rue des Minimes, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 23 92 - Fax : 04 73 19 23 91
Privé. : 3, place Michel de l'Hospital, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 18 88
E-mail : michel.didierlaurent@wanadoo.fr

Mme DURAND Isabelle

Prof. : 45, chemin des Grenouilles
38700 La Tronche
Tél. : 04 76 18 22 30
Privé : Mas Montacol
Mas de la rue
38190 La combe de Lancey
Tél. : 06 13 04 65 03

M. EYGUESIER Pierre

Prof. : 32, rue d'Orsel, 75018 Paris
Tél. : 01 42 23 24 13
Privé : 80 rue Ménilmontant 75020 Paris
Tél. et fax : 01 42 59 76 38
E-mail : kliketi@libertysurf.fr

Mme FRANCHISSEUR Marie-Françoise

Le Sévigné, 114, avenue de Royat, 63400 Chamalières Royat
Tél. : 04 73 35 88 28
E-mail : franchisseur@wanadoo.fr

M. GAUTRET Frank

185 bd Vincent Auriol esc.32
75013 Paris
tel : 01 45 84 59 86
Tél. mobile : 06 14 10 54 81
E-mail : frank.gautret@free.fr

M. GENIN Yves

22, rue de Bellechasse, 75007 Paris
Tél. : 01 47 05 28 59

M. HAJLBLUM Serge

11 bis, rue du Val de Grâce, 75005 Paris
Tél. prof. : 01 46 34 15 44
E-mail : sh44@free.fr

Mme HERAIL Claudine

4 rue des Roches rouges
34 080 Montpellier
Tél. : 04 67 03 38 09
E-mail : claudine.herail@club-internet.fr

M. HOLTZER Jean-Pierre

44, rue du Colombier 45000 Orléans
Tél. et fax : 02 38 62 13 39
Tél. mobile : 06 80 02 43 27
E-mail : jean-pierre.holtzer@wanadoo.fr

Mme IBANEZ-MARQUEZ Lucia

Prof. : Palazzo Del Rialto 207, 8 rue des Consuls Port Ariane,
34970 Lattes
Tél. : 04 67 15 35 62
Priv. : Château le Villarel, 34190 Brissac, Ganges
Tél. prof.: 04 67 73 42 81
E-mail : lucia.ibanezm@free.fr

Mme JAEGER Anne

Prof. : 19, rue Condorcet, 84 100 Orange
Tél. : 04 90 34 66 08
Tél. mobile : 06 09 59 07 63
E-mail : ajzepeda@wanadoo.fr

M. KEMPF Jean-Philippe

11, rue Simon Derevre, 75018 Paris
Tél. : 01 42 55 07 44
Mobile : 06 82 81 96 82
jphkempf@wanadoo.fr

M. LADAS Costas

188. 13d. Jean Mermoz, 94 550 Chevilly-Larue
Tél. prof. : 01 46 61 41 78
Mobile : 06 62 24 61 38
E-mail : c.ladas@orange.fr

Mme LALLIER-MOREAU Dominique

Prof. : 5, place du Champ de foire
53 110 Lassay les Châteaux
Tél. :
Privé : Résidence les Greniers de la Gâtinière
Appt. 10 – 15, bd De la Gâtinière
61 140 Bagnoles de l'Orne
Tél. : 02 33 38 07 99
Portable : 06 65 45 09 58
E-mail : LALLIER-MOREAU@wanadoo.fr

Mme LARNAUD Michèle

514, rue de l'Aiguelongue, 34090 Montpellier
Tél. et fax : 04 67 63 28 20
E-mail : michelelarnaud@orange.fr

Mme LE NORMAND Martine

6, quai des Marans, 71000 Macon
Tél. Prof. : 03 85 39 14 45
E-mail : martine.le.normand@orange.fr

Mme LE VAGUERESE Dominique,

2, rue Bourbon le Château, 75006 Paris.
Tél. : 01 43 54 89 20.
E-mail : levaguerese.dominique@neuf.fr

M. MAÎTRE Albert

Prof. : 23, Bd du Maréchal Leclerc, 38000 Grenoble
Tél. et fax : 04 76 44 22 69
Priv. : 32, route de Saint-Nizier, 38070 Seyssinet
Tél. : 04 76 49 16 60
E-mail : albert.maitre@wanadoo.fr

Mme MARTIN-SAULNIER Janine

20, rue Miguel Mucio, 66000 Perpignan
Tél. : 04 68 55 15 01

M. MASCLEF Claude

104. 13d. P. Vaillant Couturier 59065 Auberchicourt
Tél. : 03 27 92 65 49
Fax : 03 27 94 09 52
Tél. mobile : 06 99 30 63 28
E-mail : cmasclef@hotmail.com

M. MINOIS Lionel

BP 127 11, Magenta, 98800 Nouméa
E-mail : cminois@offratel.com

Mme MORAN Géo

76, Fbg. Bonefoy
31 500 Toulouse
Tél. : 05 61 11 77 53

Mme MOSSÉ Catherine

121, rue Fontgieve, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 37 39 00

M. NASSIF Jacques

15 bis, rue Roussellet, 75007 Paris
Tél. : 01 43 06 86 21
Fax : 01 43 06 86 54
E-mail : lien@jacquesnassif.com
Doctor Ferran 24 7°-1. 08034 Barcelone
Tél. : 93 204 33 18
Fax : 93 280 60 39

M. ODDOUX Christian

Prof. 1 : 26, rue Lemercier, 75017 Paris
Tél. prof. 1 : 01 43 87 66 38
Tél. prof. 2 : 03 85 33 21 53
Privé : 2, rue de L'église, 71260 Lugny
Tel. priv. : 03 85 33 00 37
E-mail : christian.oddoux@orange.fr
Site internet : www.oddoux.net

Mme PAVEAU Marie-Anne

104, rue des Maraîchers 75020 Paris
Tél. : 01 44 74 75 12
E-mail : marie-anne.paveau@libertysurf.fr

Mme PERRIN Maryse

41, rue Robert 31200 Toulouse
06 75 64 08 14
Maryse-perrin.estarlie@wanadoo.fr

M. PHÉSANS Bertrand

Prof. : 97, boulevard Arago 75014 Paris
Tél. : 01 45 87 21 31
Privé : 27, rue Des laitières 94300 Vincennes
Tél. : 01 48 08 09 42
E-mail : bphesans@teaser.fr

M. PRINCÉ Jean

Privé. : 26 rue Froide - Ryes - 14 400 Bayeux
Tél. : 02 31 22 32 56
E-mail : prince@tiscali.fr

M. RAPPAPORT Sylvain

Prof. : 117, rue du Théâtre 75015 Paris
Tél. : 01 45 77 42 28

Privé : 71, rue Fortineau 41500 Mer

Mme RHEINBOLD Marie

37, rue Fontaines, 31300 Toulouse
Tél. : 05 61 42 53 60

E-mail : marie.rheinbold@numericable.fr

Mme RIGOLLET Marie-Françoise

Prof. : 17, rue des Rosiers, 89100 Sens

Tél. prof. : 03 86 83 05 44

Tél. privé : 03 86 65 37 67

E-mail : marie-fra@neuf.fr

Mme ROOSEN Christine

Tél. : 01 45 59 33 78

E-mail : christine.roosen@wanadoo.fr

Mme SELLÈS-LAGORCE Yvette

Prof. : 36, rue Pétiinaud Dubos, 87100 Limoges

Tél. : 05 55 77 48 68

Privé. : 16, rue Pasteur, 87000 Limoges

Tél. et fax : 05 55 79 39 90

E-mail : yvette.selles@wanadoo.fr

Mme SKIERKOWSKI Michèle

Prof. : 223, rue du Triolet, Bât. C, 34090 Montpellier

Tél. : 04 67 52 22 33

E-mail : michele.skierkowski@free.fr

Mme SÖTTY Annie

Prof. : 187 bis, rue du Val de Saire 50100 Cherbourg

Tel : 02 33 53 45 20

Privé : rue Guillaume Fouace 50760 Reville

Tel : 02 33 53 38 54

E-mail : sotty.annie@wanadoo.fr

M. VALLON Serge

106. Quai de Tounis, 31000 Toulouse

Tél. : 05 61 52 03 40

Fax : 05 61 33 10 63

E-mail : serge.vallon@numericable.fr

Vst.cemea@wanadoo.fr

Mme WILDER Françoise

227, chemin du Réservoir de Montmaur. 34090 Montpellier

Tél. prof. : 04 67 54 03 04

Tél. privé. : 04 67 54 76 97

Fax. : 04 6 7 54 67 54

E-mail : francoise.wilder@orange.fr

M. WILDER Sean

227, chemin du Réservoir de Montmaur, 34090 Montpellier

Tél. prof. : 04 67 54 03 03

Tél. privé. : 04 67 54 76 97

Fax : 04 67 54 67 54

E-mail : sean.wilder@orange.fr

Annuaire des correspondants de l'Association
Juin 2008

Mme AIMEDIEU-LESBATS Martine

29 ter, rue Colbert
13140 Miramas

M. BOURJAC Pascal

81, avenue des minimes
31200 Toulouse

Mme BOENISCH-LESTRADE Marie-Claire

14, résidence du petit Breuil
86000 Poitiers

Mme BRIAL Claudine

17, rue du Mas de Magret
34430 st Jean de Védas

M. BRUTINAUD Bernard

9 bis rue des Cordeliers
18000 Bourges

Mme COLOMBANI Margaret

116, rue du Château
75014 Paris
Tel. : 01 43 21 85 75
e-mail : margaret.colombani@wanadoo.fr

M. DEUTSCH Claude

9, rue des vierges Kerners 56640 Arzon
Tel. : 02 97 53 84 58
e-mail : deuschclaude@neuf.fr

Mme De VANDIERE Renée Ariane

84, boulevard Beaumarchais
75011 Paris

Mme DRAY Monique

4, rue du Clos Notre Dame
63000 Clermont-Ferrand

Mme GARNIER-DUPRE Jacqueline

3, rue de l'école de médecine
34000 Montpellier

M. GROS Michel

16 rue Georges Clémenceau
06400 Cannes

M. LAB Pierre-Henry

127, avenue Jean Jaurès
59 790 Ronchin
Tel : 06 80 06 50 89

Mme LAIDIN Marie

35 bis, rue Victor Hugo
16340 Isle d'Espagnac

M. LAZAR Gilbert

24, Bd Lazare Carnot
31000 Toulouse
Tél. : 05 61 99 66 45
E-mail : gilbert.lazar@orange.fr

M. LEMESIC Peter

19, rue Jules Guesde
34080 Montpellier

Mme LIOUX Claude

Bât. B – 17 avenue d'Assas
34000 Montpellier

Mme MASCLEF Augusta

31, rue des Capucins
59400 Cambrai

M. MASSON André

37, rue Tarin
49100 Angers

Mme RAINHO Elisabeth

1 bis, rue du Figuier
34000 Montpellier

M. SALVAIN Patrick

53, rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris

Mlle SEINE Raymonde

22, rue Saint-Denis
86000 Poitiers

Mme VAQUIE Jeannine

Résidence Vincent Dindy
40, rue Proudhon
63000 Clermont-Ferrand

Agenda

Agenda
Ordre du jour de l'assemblée générale
22 juin 2008

École Supérieure de Travail Social
8 villa du Parc Montsouris
75014 Paris
métro : Porte d'Orléans -Tram 2 ou RER B : Cité Universitaire

Horaires : de 9 h à 12h et de 13h30 à 16h30

Matin

- *Appel à candidatures et élection de deux membres au bureau (Michel Didier-laurent et Sean Wilder, élus en juin 2006, sont en fin de mandat).*
- *Etablissement des modifications dans les dispositifs (Le retour du cartel d'adresse aura eu lieu la veille).*
- *Tirage au sort des nouveaux cartels du dispositif de la pratique*

Après-midi

- *Préparation des journées de septembre : le 27/09 : rencontre avec le CEPG à Paris*
Le 28/09 : matinée avec des étudiants de psychologie
- *D'autres propositions de travail*
- *Publications*
-

Journées des CCAF Septembre 2008

27 SEPTEMBRE 2008

de 9h30 à 16h, à Paris lieu à préciser.

Rencontre avec le Groupe d'Etudes Psychanalytiques de Grenoble.

Le GEPG a la particularité d'accueillir des jeunes praticiens engagés dans des institutions. Nous avons pensé qu'il serait riche pour les deux associations de mettre en commun leurs interrogations quant à ce qui se trouve impliqué durant ce temps particulier du début d'une pratique.

« Passage à l'analyse, passage à l'analyste » pourrait être le thème réunissant des jeunes analystes et des moins jeunes dans la pratique. Cela d'autant plus que la pratique de l'analyse ne cesse pas d'interroger ce qui inspire cet engagement pour chacun au début d'une pratique et ce qui le relance encore.

28 SEPTEMBRE 2008,

Le matin, à Paris

Rencontre avec des étudiants de psychologie

Nous donnons suite, de cette façon, à la proposition de Léa Didier, étudiante en psychologie, qui a participé au Séminaire sur la passe et qui s'est fait le porte-parole de la demande de certains étudiants désireux de rencontrer des psychanalystes avec qui ils pourraient échanger.

Les étudiants vont préparer des questions qu'ils vont nous adresser et nous proposons que ceux d'entre nous qui le voudront se prêtent à soutenir un échange avec eux.

Tous les membres des CCAF sont invités.

Agenda

Juin 2008

Séminaire I-AEP "Pourquoi des associations de psychanalyse ?

organisé par Le cercle freudien

6 et 7 juin 2008

à Lille

CCAF

Dispositif sur la pratique Retour du cartel d'adresse

Samedi 21 juin 2008

A partir de 14 heures

Ecole Supérieure de Travail Social

8, Villa du Parc Montsouris

75014 Paris

(code 257 A)

Assemblée générale des CCAF

Dimanche 22 juin 2008

De 9 heures à 12 heures

Et de 13h30 16 heures

A l'Ecole Supérieure de Travail Social

Juillet 2008

Convergencia

"corps et symptôme, inhibition et angoisse"

24-26 juillet 2008

Récife, Brésil

Septembre 2008

CCAF

27 SEPTEMBRE 2008

de 9h30 à 16h, à Paris lieu à préciser.

Rencontre avec le Groupe d'Etudes Psychanalytiques de Grenoble.

28 SEPTEMBRE 2008,

Le matin, à Paris

Rencontre avec des étudiants de psychologie

Décembre 2008

Séminaire I-AEP

6 et 7 décembre 2008 :

" L'analyste s'autorise de lui-même et de quelques autres " proposé par l'Acte Analytique à Bruxelles.